**Montréal mercredi 28 juillet 2010** Le plus grand quotidien français d'Amérique
126e année N° 228 44 pages, 4 cahiers

**75 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **89 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse
LA PRESSE



**Richard Peddie**
PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

EXCLUSIF

# « LA FAMILLE MOLSON FAIT UNE GROSSE ERREUR »

Richard Peddie, président des Maple Leafs, pire équipe de l'Est la saison dernière, estime que les nouveaux propriétaires du Canadien font fausse route en décidant de remplacer Pierre Boivin.

**VINCENT BROUSSEAU-POULIOT** SPORTS PAGE 1

NFL

## LE RETOUR DES VRAIS 49ERS?

Miguel Bujold analyse les quatre formations de la division Ouest de la Conférence nationale.

SPORTS PAGE 2



PHOTO REUTERS




PHOTO JOHN MAJOR, REUTERS

RECENSEMENT

# INTRAITABLES

Le comité parlementaire chargé d'examiner les changements au recensement a adopté hier une motion pour que le formulaire long reste obligatoire. Mais les membres conservateurs sont restés sur leurs positions et ont voté contre. PAGE A2 *Tout ça pour ça* **MARIE-CLAUDE LORTIE** PAGE A3

## LEVER LES VOILES

Roy Dupuis nous parle de ses projets, dont celui de faire le tour du monde.

ARTS ET SPECTACLES PAGE A17



**Roy Dupuis**
PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

NOUVELLE LOI SUR LA SÉCURITÉ

# L'INDUSTRIE S'ALARME

La nouvelle Loi sur la sécurité privée suscite du mécontentement depuis son entrée en vigueur, la semaine dernière. Des agences craignent une transition difficile et même une pénurie de personnel. **CATHERINE HANDFIELD** PAGE A5

ACTUALITÉS

## APRÈS LES ÉOLIENNES, LES HYDROLIENNES

Un prototype de turbines sous-marines sera installé dans le fleuve Saint-Laurent. Une nouvelle énergie propre? **ANABELLE NICOUD** PAGE A6

## TOUTES DOUCES... POUR L'INSTANT



PHOTO JANICK MAROIS, LA VOIX DE L'EST

**Elles ont encore l'air de deux toutous, mais plus pour longtemps. Les deux petites de Snowflake, la femelle léopard des neiges du Zoo de Granby, nées le 11 mai dernier, ont fait leur première sortie publique hier. Devant les médias, les jeunes femelles ont subi un examen médical et été vaccinées. Si elles ont accepté ces traitements, cela prendra bientôt de la prudence pour les approcher.**
NOS INFORMATIONS EN PAGE A11

## DES FEMMES QUI FONT MOUCHE

**MARIE-CLAUDE LORTIE**
VOYAGE PAGES 2 ET 3



*LA PRESSE AFFAIRES*

**EXCLUSIF**

## 350 EMPLOIS SAUVÉS À DORVAL

La société d'entretien d'avions Aveos réduit considérablement l'ampleur des mises à pied qu'elle avait annoncées au début de l'année.

**MARTIN VALLIÈRES** PAGE 1

## *Victime d'une pénalité de CELI ?*

**LA CHRONIQUE DE MICHEL GIRARD** PAGE 1

L-V 6 21924 98765 1

*Mon clin d'œil* ***STÉPHANE LAPORTE***
Julie Couillard a maintenant un site internet. Pour faire concurrence à Wikileaks?
Venez voir mon blogue! **cyberpresse.ca/laporte**



**ÉTÉ CHAUD** SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

## LE RECENCEMENT AU CANADA , UNE HISTOIRE QUI REMONTE

**1666**

Le premier recensement connu a lieu plus de 200 ans avant la naissance officielle du Canada: il doit contribuer à l'essor de la Nouvelle-France. L'intendant Jean Talon, responsable du recensement, s'est rendu lui-même sur le terrain et a noté le nom, l'âge, le sexe, l'état civil et l'occupation des 3215 résidants rencontrés.

**1871**

Le premier recensement national est constitué à partir des données des quatre provinces originales: la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario. Le formulaire de 211 questions sert à déterminer la représentation proportionnelle dans le nouveau Parlement.

**1891**

Le recensement comporte 216 questions réparties dans neuf formulaires. La venue des recenseurs est annoncée dans les journaux et à l'église.

**1918**

Naissance du Bureau fédéral de la statistique, précurseur de Statistique Canada.

**1921**

Le nombre de questionnaires de recensement est réduit à cinq, mais le nombre de questions croît encore, à 565. Pour la première fois, les résultats sont traités à l'aide de moyens mécaniques.



PHOTO FRED CHARTRAND, LA PRESSE CANADIENNE

**Munir Sheikh, ex-dirigeant de Statistique Canada, en comité parlementaire hier: « (La) perception que Statistique Canada appuyait une décision que la plupart des statisticiens n'appuieraient pas semait un doute sur l'intégrité de l'agence. Comme tête dirigeante, je n'aurais pas pu survivre dans ce travail. »**

RECENSEMENT

# OTTAWA N'EN DÉMORD PAS



HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le comité parlementaire chargé d'examiner les changements au recensement a adopté hier une motion pour que le formulaire long reste obligatoire. Mais les membres conservateurs sont restés sur leurs positions et ont voté contre: pas question de menacer les Canadiens de prison ou de « lourdes amendes » s'ils refusent de répondre à des questions qu'ils jugent trop indiscrètes. Entre-temps, un groupe de défense des francophones hors Québec a demandé à la Cour fédérale de rétablir le caractère obligatoire du formulaire détaillé en 2011.

Le comité permanent de l'industrie de la Chambre des communes, qui s'est réuni exceptionnellement pendant toute la journée d'hier, a entendu une vingtaine de témoins qui ont exprimé des opinions diverses sur la décision récente du gouvernement Harper d'écourter le formulaire détaillé et de le rendre facultatif.

Dans un témoignage émotif, Munir Sheikh a expliqué pourquoi il avait démissionné, la semaine dernière, de son poste de statisticien en chef à Statistique Canada. « La raison pour laquelle j'ai démissionné est à cause de certains reportages publiés dans les médias, selon lesquels Statistique Canada ne faisait pas que mettre en œuvre la décision du gouvernement mais qu'elle avait recommandé les changements », a expliqué le statisticien.

« Cette perception que Statistique Canada appuyait une décision que la plupart des statisticiens n'appuieraient pas semait un doute sur l'intégrité de l'agence. Comme tête dirigeante, je n'aurais pas pu survivre dans ce travail. »

À l'instar de son prédécesseur Ivan Fellegi, qui a lui aussi comparu hier, M. Sheikh a plaidé en faveur d'un formulaire détaillé et obligatoire, essentiel pour préserver la fiabilité des données recueillies, ont martelé les deux hommes.

### Ouverture de Clement?

Le ministre de l'Industrie, Tony Clement, s'est montré ouvert à certaines solutions avancées par le comité ou des groupes intéressés. Mais il est demeuré campé sur la position de son gouvernement quand est venu le temps d'expliquer la décision décriée par un nombre grandissant de provinces, chercheurs, associations, municipalités et groupes religieux depuis un mois.

Il a par ailleurs reconnu que, de prime abord, Statistique Canada s'était bel et bien opposé à l'idée d'un formulaire long facultatif. Mais en tant que ministre responsable, M. Clement avait exigé des fonctionnaires qu'ils lui fournissent des « options » pour mettre un terme à l'obligation de remplir le questionnaire.

« Statistique Canada a recommandé le statu quo. C'est vrai. C'est important de le dire, a-t-il déclaré. Mais notre gouvernement a choisi une approche qui nous permet de trouver un juste équilibre entre le fardeau imposé aux citoyens et les utilisateurs des données. »

### Cour fédérale

Parmi les autres témoins, Marie-France Kenney, présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, a confirmé qu'elle avait demandé à la Cour fédérale de rétablir le caractère obligatoire du formulaire détaillé avant le prochain recensement.

**Les deux plus récents dirigeants de Statistique Canada ont plaidé en faveur d'un formulaire détaillé et obligatoire.**

La FCFA fait valoir que la décision du gouvernement contrevient à l'article 20 de la Charte des droits et libertés, qui garantit l'accès à des services gouvernementaux en anglais et en français, ainsi qu'à la Loi sur les langues officielles et à son règlement de mise en œuvre, qui prévoient que, pour déterminer les lieux où ces services bilingues sont rendus, on se fie aux données du recensement.

La réunion d'hier s'est close sur l'adoption de deux motions présentées par le NPD et le Parti libéral. L'une d'elles exige que le gouvernement fournisse dans les cinq jours des communications internes qui ont circulé à ce sujet. L'autre motion, présentée par le NPD et amendée par le Parti libéral, exprime le souhait que le gouvernement rétablisse « immédiatement la nature obligatoire du long formulaire de recensement ».

Cette dernière motion a été adoptée sans l'appui des membres du gouvernement, à qui les partis de l'opposition avaient laissé toute latitude sur la manière dont ils auraient choisi de s'y conformer.

### Abolir la peine de prison

Après la réunion, les représentants de l'opposition se sont montrés ouverts à la possibilité d'abolir la peine de prison à laquelle s'exposent les personnes qui refusent de répondre aux questions du recensement tout en maintenant les amendes, possiblement moindres que le maximum de 500$ actuellement prévu dans la loi.

Dans une déclaration publique faite en anglais en début de soirée, le ministre Clement n'a pas semblé écarter cette option. Il a noté que la réunion d'hier avait été une bonne occasion d'échanger des idées. « Mais en fin de compte, a-t-il déploré, les libéraux et leurs partenaires de la coalition ont choisi de maintenir leur position de manière dogmatique – soit que les Canadiens qui ne fournissent pas des renseignements de nature privée à Statistique Canada devraient être assujettis à de lourdes amendes ou à des peines de prison. »

Personne n'a jamais été emprisonné pour avoir refusé de répondre au recensement. En 2006, le taux de réponse au formulaire long a été de 95%. En 10 ans, le commissariat à la vie privée a reçu trois plaintes sur son caractère « indiscret ».

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| Amusez-vous! | SPORTS **6** |
| Astrologie du jour | VOYAGE **5** |
| Bourses | AFFAIRES **6** |
| Décès | VOYAGE **6 à 8** |
| Forum | A **20 et 21** |
| Horaire télévision | A **18** |
| Loteries | A **9** |
| Monde | A **12 à 15** |
| Petites annonces | VOYAGE **4** et AFFAIRES **4** |
| Sudoku | AFFAIRES **4** |
| Carrières | AFFAIRES **5** |


**Météo**
Ensoleillé en matinée, possibilité d'orages en après-midi, maximum **30**, minimum **20**. VOYAGE **4**

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?**
nouvelles@lapresse.ca

**UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?**
commentaires@lapresse.ca

## SONDAGE : L'AVANCE DU PCC S'AMENUISE

L'appui des Canadiens diminue tant pour les conservateurs au pouvoir que pour l'opposition libérale, suggère un nouveau sondage La Presse Canadienne–Harris-Decima. L'avance nationale que les conservateurs détiennent sur les libéraux n'est plus que de cinq points, contre huit auparavant, selon l'enquête d'opinion publique. Le Parti conservateur récolte 31% d'appuis, comparativement à 26% au Parti libéral, 18% au Nouveau Parti démocratique, 12% au Parti vert et 10% au Bloc québécois. Au Québec, le soutien à chacun des trois partis fédéralistes est de moins de 20%, alors que le Bloc québécois continue à dominer avec 41% des appuis. Harris-Decima a interrogé 2030 personnes du 15 au 25 juillet, alors que la controverse sur le recensement a atteint son apogée avec la démission du dirigeant de Statistique Canada. — La Presse Canadienne

## À LA NOUVELLE-FRANCE

**1931**
En réaction aux conditions économiques difficiles, le recensement pose des questions afin d'analyser le taux de chômage du pays.

**1971**
Apparition de l'« autorecensement » : au lieu d'être interviewés par des recenseurs, les Canadiens doivent remplir un questionnaire, abrégé ou complet. De nouvelles questions portent sur la langue parlée à la maison, la formation professionnelle, le revenu et le statut d'emploi.

**1996**
Le recensement est traduit en 49 langues, dont 12 langues autochtones.

**2001**
On ajoute des questions portant sur les partenaires en union libre, qu'ils soient de sexes opposés ou de même sexe. Deux questions concernant le lieu de naissance des parents et la langue de travail sont ajoutées au questionnaire abrégé.

**2010**
Le gouvernement Harper annonce son intention d'éliminer le questionnaire long obligatoire. Un nouveau questionnaire, envoyé à un plus grand nombre de domiciles, pourra être rempli sur une base volontaire.






PHOTOS JOHN MAJOR, REUTERS / SEAN KILPATRICK, PC

**Tony Clement, ministre de l'Industrie : « Notre gouvernement a choisi une approche qui nous permet de trouver un juste équilibre entre le fardeau imposé aux citoyens et les utilisateurs des données. » À droite, les bureaux de Statistique Canada à Ottawa.**

# *Tout ça pour ça ?*



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE

Je viens de répondre au fameux questionnaire long du recensement. Celui de 2006, que des collègues de *La Presse* ont retrouvé pour le mettre en ligne. Celui que les conservateurs trouvent à ce point enquiquinant qu'il ne devrait plus être obligatoire et qui est devenu le centre de LA controverse politique de l'été.

Je viens de finir d'y répondre, juste pour voir, et je n'ai qu'une chose à dire : tout ça pour ça ?

Je n'en reviens pas. C'est un peu long à remplir (mais on parle de minutes, surtout pas d'heures) et c'est surtout plutôt ennuyeux, comme tous les formulaires gouvernementaux. Mais une violation de la vie privée, comme le disent ses détracteurs, qui n'en ont que faire des règles scientifiques d'échantillonnage ? Ça, non.

Oui, on nous demande le nombre de chambres à coucher et le prix du chauffage. Et puis ?

Les banques et autres organismes de crédit et de services financiers privés, eux, sont pas mal moins discrets. Et vous leur faites plus confiance pour protéger vos renseignements personnels ? Ils demandent pourtant tout sur nous, à commencer par le salaire, mais aussi les propriétés, les dettes, le nombre de cartes de crédit, depuis combien de temps on habite ici et on travaille là.

Et que dire des douaniers (eh ! oui, encore eux), qui fouillent dans nos bobettes à notre retour de vacances pour savoir si on mange du saucisson et qui exigent de savoir pourquoi on est parti en voyage. Ça, c'est une vraie intrusion dans la vie privée.

Hier, à la suite de ma chronique sur la douane, une personne qui travaille à l'Agence des services frontaliers m'a demandé par courriel, et je la cite : « Vous étiez au courant du risque engendré en rapportant autant de bouteilles (de vin) et je vais vous poser la question : était-ce nécessaire d'en acheter autant ? » Non seulement on veut savoir ce que j'ai acheté, mais on remet en question mes emplettes ? Pas mal pire qu'un recensement qui me demande si ma maison a besoin de réparations.

Et puis, ce questionnaire long est utile : le premier ministre Stephen Harper en personne a fait sa maîtrise en économie en se fondant sur des données tirées du questionnaire long. Il a même fait des commentaires, dans sa thèse, sur les difficultés posées par les changements méthodologiques.

Où était sa hantise de l'intrusion étatique à ce moment-là ?

*Si c'est Big Brother que craignent les libertaires de l'ancien Parti réformiste devenus conservateurs, qu'ils se penchent sur les vraies questions du moment, notamment sur l'impact des nouvelles technologies sur la protection de nos renseignements personnels.*

Plusieurs des détracteurs du formulaire long – notamment le magazine *The Economist* – donnent l'exemple des États européens qui ont abandonné les recensements en faveur de registres de citoyens. Ce qu'il faut savoir, toutefois, c'est que ces registres vont souvent bien plus loin, dans la direction opposée de ce qui est souhaité par les antirecensement.

Anecdote. Vous connaissez la trilogie suédoise à grand succès *Millénium* et son auteur, Stieg Larsson, mort sans laisser de testament et surtout sans jamais avoir épousé sa conjointe de toujours, qui n'a donc hérité de rien ?

Savez-vous pourquoi ils ne se sont jamais mariés ? L'an dernier, en entrevue à Stockholm, elle m'a expliqué. Ils ne se sont jamais mariés pour qu'elle soit le seul membre du couple aisément retraçable en consultant la mine de renseignements personnels compilés en Suède. En d'autres mots, toute leur vie était uniquement sous son nom à elle. L'immatriculation de l'auto, la facture d'électricité… En se mariant, Larsson aurait été officiellement rattaché, par l'entremise de sa femme, à une adresse, à un numéro de téléphone et à d'autres informations. Pourfendeur de l'extrême droite, il avait déjà fait l'objet de menaces gravissimes. Ne pas se marier officiellement malgré des décennies de vie commune était la seule façon, m'a expliqué la veuve, de garder réellement Larsson dans l'ombre.

Si des pays comme la Suède n'ont pas besoin de recensement détaillé, c'est parce que l'information est abondante ailleurs. Pas parce qu'elle est farouchement protégée. Loin de là.

La décision du gouvernement conservateur d'abolir le caractère obligatoire du formulaire de recensement long est incohérente. Des violations de la vie privée, ou plutôt la fragilisation de notre protection, il y en a partout. Si c'est Big Brother que craignent les libertaires de l'ancien Parti réformiste devenus conservateurs, qu'ils se penchent sur les vraies questions du moment, notamment sur l'impact des nouvelles technologies sur la protection de nos renseignements personnels. Sur les failles de sécurité dans le web. Aussi, avec les Facebook, Google Street View et toutes les nouvelles applications de géolocalisation de ce monde, pour ne nommer que cela, nous sommes en train, collectivement, de glisser dans un univers où Big Brother est partout, mais surtout où nous sommes souvent nos propres Big Brothers sans que nous en soyons conscients, sans que nous voulions le voir.

Le vrai débat actuel sur la vie privée, il est là. Pas dans un questionnaire géré par une agence réputée mondialement.

STATISTIQUE ET POLITIQUE : L'ÉDITORIAL D'ARIANE KROL EN PAGE A20

## QUESTIONNAIRE LONG

Vous pouvez remplir sur Cyberpresse le questionnaire long tel qu'il était lors du dernier recensement en 2006. Allez sur **cyberpresse.ca/recensement**

**Nous vous invitons à le remplir au complet.**
**À la fin, vous serez invité à donner votre opinion.**



NISSAN

# ROULEZ
## SUR LE BRAS DU GROS BON SENS




**20¢ DE RABAIS SUR CHAQUE LITRE D'ESSENCE*.**

## VERSA à hayon 1.8 S 2010

**À L'ACHAT**
Prix de vente
**15 598 $‡**

**FINANCEMENT**
**0 % jusqu'à 60 mois****

**NOUVEAU PRIX**
**TOUT COMPRIS**

**À LA LOCATION**
**157 $ par mois /60 mois†**
Comptant initial de 1850 $.

**ÉCONOMISEZ 20 CENTS LE LITRE JUSQU'À 2000 LITRES***
CONSOMMATION/100 KM • **VILLE** 7,9 L **AUTOROUTE** 6,3 L



Versa à hayon 1.8 SL illustrée

## SENTRA 2.0 2010 redessinée

**ENSEMBLE SPORT SANS FRAIS SUR LA SENTRA SE-R 2010[1]**

**UNE VALEUR DE 1 400 $**
- Toit ouvrant vitré électrique
- Sonorisation Rockford Fosgate
- 8 haut-parleurs
- Radio par satellite XM[MD]

**NOUVEAU PRIX**
**TOUT COMPRIS**

**À L'ACHAT**
Prix de vente
**16 598 $‡**

**FINANCEMENT**
**0 % jusqu'à 60 mois****

**À LA LOCATION**
**177 $ par mois /60 mois†**
Comptant initial de 1745 $.

**ÉCONOMISEZ 20 CENTS LE LITRE JUSQU'À 2000 LITRES***
CONSOMMATION/100 KM • **VILLE** 8,4 L **AUTOROUTE** 6,4 L



Sentra SE-R illustrée

## ALTIMA 2.5 S 2010 redessinée

**À L'ACHAT**
Prix de vente
**25 413 $‡**

**FINANCEMENT**
**0 % jusqu'à 60 mois****

**NOUVEAU PRIX**
**TOUT COMPRIS**

**À LA LOCATION**
**267 $ par mois /48 mois†**
Comptant initial de 4500 $.

**ÉCONOMISEZ 20 CENTS LE LITRE JUSQU'À 2500 LITRES***
CONSOMMATION/100 KM • **VILLE** 8,8 L **AUTOROUTE** 6,2 L



Altima 3.5 SR illustrée




VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE▲▲ **nissan.ca**

**DÉCOUVRIR**_un nouveau sens

* Louez ou achetez un/une nouvelle Versa à hayon, Sentra, Rogue, berline Altima (excluant l'Altima hybride), coupé Altima, Maxima, Murano, X-Terra, Pathfinder, Frontier ou Titan 2010 entre le 1er juillet et le 31 août 2010 et économisez 20 cents le litre avec la carte Prix Préférentiel, jusqu'à concurrence de 3000 litres d'essence, dans les stations Petro-Canada[MC] participantes à travers le Canada ou dans les stations North Atlantic Petroleum de Terre-Neuve. 2000 litres sur la Versa à hayon, la Sentra et le Rogue; 2500 litres sur les berline Altima (excluant l'Altima hybride), le coupé Altima, la Maxima et le Murano; 3000 litres sur le Xterra, Pathfinder, Frontier et Titan. La Carte Prix Préférentiel Nissan sera activée au cours des 72 heures suivant l'achat ou location d'un nouveau véhicule Nissan éligible. ‡ Prix de vente à partir de 15 598 $ pour la Versa à hayon 1.8 S 2010 (B5LG50 AA00) / 18 447$ pour la Versa à hayon1.8 SL 2010 telle qu'illustrée (B5RG50 AA00) / 16 598$ pour la Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (C4LG50 AA00) / 23 047$ pour la Sentra SE-R 2010 telle qu'illustrée (C4SG10 RR00) / 25 413$ pour la berline Altima 2.5 S 2010 à transmission manuelle (T4RG50 AA00)/ 33 059$ pour la berline Altima 3.5 SR transmission CVT telle qu'illustrée (T4SG10 AA00). ** 0% de financement à l'achat, jusqu'à 60 mois disponible pour les modèles neufs de la Sentra, de la Versa à hayon et de l'Altima (excluant le coupé et l'hybride) 2010. Exemple de financement pour la Versa à hayon 1.8 S 2010 (B5LG50 AA00), la Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (C4LG50 AA00) et la berline Altima 2.5 S 2010 à transmission manuelle (T4RG50 AA00): basé sur un prix de vente de 15 598$ $/ 16 598$/ 25 413$ à un taux de crédit de 0%/0%/0% sur 60/60/60 mois représente une mensualité de 259,97$/276,63$/ 423,55$ avec 0$/0$/ 0$ de comptant initial. Frais de crédit de 0$/0$/0$ pour une obligation totale de 15 598$/16 598$/25 413$. † Offre de location disponible sur les modèles neufs de la Versa à hayon 1.8 S 2010 (B5LG50 AA00) / Versa à hayon 1.8 SL 2010 telle qu'illustrée (B5RG50 AA00) / Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (C4LG50 AA00) / Sentra SE-R 2010 telle qu'illustrée (C4SG10 RR00)/ berline Altima 2.5 S 2010 à transmission manuelle (T4RG50 AA00) / berline Altima 3.5 SR transmission CVT telle qu'illustrée (T4SG10 AA00). Mensualités de 157$/ 197$/ 177$/ 258$/ 267$/ 358$ pour des termes de 60/60/60/48/48 mois avec 1850$/ 1773$/ 1745$/ 1745$/ 4500$/ 4500$ de comptant initial. Les mensualités annoncées tiennent compte de la remise du fabricant. Basé sur une allocation de 24 000 km par année avec 0,10 $/km supplémentaire. 1 Pour profitez de l'ensemble sport sans frais, l'achat de l'Ensemble Tech est obligatoire (700 $). ‡,*, **, 1, † Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Taxes, immatriculation et assurance en sus et seront exigés à la livraison. Les offres de location/financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis et ne peuvent pas être jumelés à aucune autre offre. Les prix inclus le rabais du manufacturier. La radio par satellite XMMD est offerte dans les 10 provinces canadiennes et dans les 48 états contigus des États-Unis. Un abonnement mensuel de base est requis et vendu séparément après une période d'essai, selon l'entente de service accessible en ligne à xmradio.ca. Les frais et la programmation peuvent faire l'objet de changements. © 2009 XM Satellite Radio Inc. La marque XM et les logos s'y rattachant sont des marques de commerce déposées de XM Satellite Radio Inc. Les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. • Estimation de la consommation de carburant, le kilométrage réel peut varier selon les conditions de conduite. À utiliser à titre comparatif seulement. ▲▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

**Tous les agents de sécurité doivent désormais obtenir un permis de travail auprès du Bureau de la sécurité privée, organisme créé pour veiller à l'application de la loi. Auparavant, seuls les salariés employés par des agences étaient tenus d'avoir un permis. La nouvelle loi impose également aux candidats sans expérience de suivre une formation de 70 à 135 heures. Sur notre photo, un agent de sécurité veille au bon déroulement d'un concert tout en protégeant ses tympans contre les décibels.**

# La Loi sur la sécurité privée suscite la grogne

## Des responsables d'agences de sécurité dénoncent les délais causés par les nouvelles dispositions

CATHERINE HANDFIELD

La nouvelle Loi sur la sécurité privée suscite du mécontentement dans l'industrie depuis son entrée en vigueur, la semaine dernière. Des agences soulignent notamment le peu de publicité annonçant les nouvelles règles, ce qui leur fait craindre une transition difficile, et même une pénurie de personnel.

« On est heureux de la réforme, mais pas de la façon dont elle est implantée », résume Jean-René Beaucage, directeur des opérations d'Avant-Garde Sécurité, agence de Montréal.

La Loi sur la sécurité privée assujettit les quelque 30 000 ou 40 000 travailleurs de l'industrie à des règles beaucoup plus strictes que la loi précédente, qui datait de 1962.

Tous les agents de sécurité doivent désormais obtenir un permis de travail auprès du Bureau de la sécurité privée, organisme créé pour veiller à l'application de la loi. Auparavant, seuls les salariés employés par des agences étaient tenus d'avoir un permis. De plus, la nouvelle loi impose aux candidats sans expérience de suivre une formation de 70 à 135 heures.

Or, les cours, qui seront offerts par les commissions scolaires, ne sont pas encore sur pied, déplore-t-on. Qui plus est, une fois leur formation acquise et leur demande envoyée, les nouveaux candidats devront encore patienter avant d'accéder au marché du travail: il faut de quatre à six semaines avant de recevoir le permis.

### Pénurie de personnel

« Le monde de la sécurité, c'est comme les montagnes russes: quand on a besoin de personnel, c'est tout de suite, pas dans 45 jours », lance Luc Beauchamp, propriétaire de Blitz sécurité, agence de Lanaudière. Le traitement des demandes était beaucoup plus rapide avant, souligne-t-il. La Sûreté du Québec (SQ), qui était chargée du dossier, délivrait les permis en quelques jours.

**« Le monde de la sécurité, c'est comme les montagnes russes : quand on a besoin de personnel, c'est tout de suite, pas dans 45 jours. »**

— Luc Beauchamp, propriétaire de Blitz sécurité, agence de Lanaudière

Jean-René Beaucage, d'Avant-Garde Sécurité, appréhende une pénurie de personnel dans les prochains mois. Depuis la semaine dernière, dit-il, une vingtaine de ses employés, refroidis par la hausse des droits du permis, ont annoncé leur départ.

En effet, le permis d'agent, qui coûtait 36$ par année, coûtera désormais près de 160$. « Pour un salarié qui gagne 14,35$ l'heure, c'est abusif », croit Luc Beauchamp, de Blitz.

La période de transition donne également du fil à retordre aux agents de sécurité dont le permis de la SQ arrivera bientôt à échéance puisqu'ils devront travailler sans document valide en attendant de recevoir leur nouveau permis.

« Les gens n'ont pas été informés à temps de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, déplore Dannie Gaudreau, propriétaire de l'Agence de sécurité & investigations Expo, à Montréal. Malheureusement, plusieurs n'ont pas eu le temps de renouveler leur permis. »

Pour remédier à cette situation, le Bureau de la sécurité privée remettra une attestation officielle aux candidats en attendant la délivrance du nouveau document, assure le directeur général du Bureau, Me Serge Roberge. « Le Bureau ne fera pas en sorte qu'un honnête travailleur soit pénalisé en raison du changement de garde », dit-il. Les gens qui veulent une attestation n'ont qu'à le mentionner dans la demande et envoyer une photocopie de leur ancien permis.

Me Roberge souligne que, dans certaines exceptions prévues par la loi, des candidats sans expérience qui n'ont pas encore suivi de formation peuvent obtenir un permis de travail temporaire.

### Période d'adaptation

Malgré le mécontentement qui règne parmi ses membres, le président de l'Association provinciale des agences de sécurité, Pierre-C. Ricard, reste stoïque. « Il faut rester patient et tolérant, dit-il. Comme toute nouvelle chose, la nouvelle loi va demander une période d'adaptation. »

Lara Osseiran, directrice des communications de Garda, se montre elle aussi positive. Pour l'instant, Garda ne craint pas de manquer de personnel puisque l'entreprise possède une banque de candidats.

« Oui, certains impacts vont se faire ressentir le temps que tout se mette en place mais, pour l'instant, nous ne constatons pas d'impact négatif », dit-elle.

### LA NOUVELLE LOI

En vigueur depuis le 22 juillet dernier, la Loi sur la sécurité privée a pour but de professionnaliser l'industrie afin de protéger le public. Les agents de sécurité de même que les installateurs de systèmes d'alarme, les conseillers en sécurité, les convoyeurs de valeurs, les détectives privés et les serruriers y sont assujettis. Pour obtenir un permis, les travailleurs ne doivent pas avoir d'antécédents criminels et doivent avoir de « bonnes mœurs ». Ils sont désormais tenus de respecter des normes de comportement, et le public peut porter plainte contre eux auprès du Bureau de la sécurité privée.




BlackBerry®, RIM®, Research In Motion®, SureType®, SurePress™ et les marques de commerce, noms et logos associés sont la propriété de Research In Motion Limited et sont des marques déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.

MONTRÉAL PLUS

# Des hydroliennes dans le Saint-Laurent

## « Une première dans le domaine des énergies renouvelables », dit la ministre Normandeau

ANABELLE NICOUD

**Après les éoliennes, voici les hydroliennes. Québec espère mettre sur pied une nouvelle filière industrielle de production d'énergie propre et renouvelable grâce à ces turbines sous-marines.**

Les gouvernements provincial et fédéral ont annoncé hier leur soutien à la firme montréalaise RSW, laquelle a mis au point un prototype de turbines hydroliennes qui seront installées dans le fleuve Saint-Laurent, à proximité de la Cité du Havre, à Montréal, d'ici à la fin du mois d'octobre. L'objectif: démontrer que l'on peut produire une électricité propre et non polluante grâce à l'énergie des rivières.

« C'est une première dans le domaine des énergies renouvelables », dit Nathalie Normandeau, vice-première ministre du Québec et ministre des Ressources naturelles. Le gouvernement du Québec a contribué à la mise au point du prototype avec une subvention de 3 millions de dollars, et Ottawa a alloué 2,8 millions.

« On prévoit que cela générera de l'électricité renouvelable à un coût inférieur à celui des méthodes actuelles de production d'énergie renouvelable et de l'hydroélectricité. Cette technologie peut être utilisée pour générer de l'électricité dans les régions éloignées », croit quant à lui Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles du Canada.

Ces deux turbines produiront 250 kilowatts chacune. Si la technologie se révèle viable, les hydroliennes pourraient produire jusqu'à 10 000 mégawatts pour l'ensemble du Canada, selon M. Paradis. Au Québec, on pourrait produire 1000 mégawatts. Le coût du kilowatt devrait être comparable à celui de l'énergie éolienne.

RSW étudie jusqu'en 2011 la faisabilité de ce projet à grande échelle avant de se lancer dans la mise en marché. Mais le gouvernement du Québec ne cache pas son enthousiasme face aux possibilités de cette technologie définie comme « 100 % québécoise », qui a déjà créé 30 emplois directs et qui pourrait s'exporter au Canada et à l'étranger.

« La technologie de RSW est prometteuse et fait partie d'une filière que l'on veut voir naître au Québec. C'est une façon concrète de diversifier notre portefeuille énergétique, dit la ministre Nathalie Normandeau. On y croit. On a fait le choix de l'économie verte et on passe de la parole aux actes. »

Ce n'est pas la première fois que la firme RSW s'intéresse au fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la Cité du Havre, à Montréal. En 2003, la firme avait étudié, à la demande d'Hydro-Québec, la possibilité d'y bâtir une centrale au fil de l'eau. Le projet avait finalement été abandonné, mais il a donné naissance à l'idée des hydroliennes.

Le projet de barrage avait alerté la fondation Rivières, qui craignait l'effet qu'il pouvait avoir sur l'écosystème du fleuve. Les hydroliennes ont toutefois été conçues en tenant compte de la présence d'espèces de poissons menacées, dit Georges Dick, président de RSW.

« On a eu des discussions avec Environnement Québec et Environnement Canada; pour le moment, il n'y a pas lieu d'avoir des inquiétudes », précise M. Dick. Des caméras sonores seront installées sur les prototypes afin de surveiller le comportement des poissons, dit-il.

Réal Reid, ingénieur spécialiste en énergie éolienne et membre du conseil d'administration de la fondation Rivières, se montre plus circonspect. « C'est une technologie embryonnaire, on n'en connaît pas encore les impacts environnementaux, dit-il. On ne peut pas dire que ce sera néfaste ou bénéfique, mais ce n'est pas parce que c'est sous l'eau que cela n'a pas d'effet. »

Québec comme Ottawa veulent croire au potentiel économique et énergétique des hydroliennes. « Il y a un rendez-vous extraordinaire que le Québec ne peut pas manquer », croit Nathalie Normandeau, qui n'exclut pas non plus de créer des filières vertes pour le secteur forestier ou celui des biocarburants.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

**« La technologie de RSW est prometteuse et fait partie d'une filière que l'on veut voir naître au Québec», a dit hier Nathalie Normandeau, vice-première ministre du Québec et ministre des Ressources naturelles, accompagnée de Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles du Canada, et d'Imad Hamad, vice-président de RSW.**

# De la « poudre aux yeux », selon Greenpeace

DAPHNÉ CAMERON

Alors que les gouvernements du Québec et du Canada ont annoncé en grande pompe l'installation d'hydroliennes dans le fleuve Saint-Laurent, hier, Greenpeace a émis plusieurs réserves quant à cette nouvelle approche énergétique, qualifiant l'opération de « poudre aux yeux ».

Selon le directeur de l'organisme au Québec, Éric Darier, il s'agit d'une manœuvre du gouvernement pour détourner l'attention du public de l'exploration et de l'exploitation des « énergies sales » au Québec.

« Avec l'exploration pétrolière en Gaspésie, peut-être même en haute mer près des Îles-de-la-Madeleine, le dossier du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent et l'annonce des hydroliennes, le gouvernement Charest montre qu'il tire dans toutes les directions alors qu'il devrait penser à l'après-pétrole. Sans sembler cynique, cette annonce ressemble davantage à une opération de relations publiques », a-t-il dénoncé lors d'un entretien téléphonique.

À son avis, Québec devrait investir dans des projets d'efficacité énergétique, notamment en actualisant le code du bâtiment pour que les nouvelles constructions soient plus écoénergétiques. « Dans un contexte où l'on produit des surplus de production électrique, ne serait-il pas plus judicieux d'investir pour augmenter l'efficacité énergétique? s'est-il demandé. C'est vraiment dommage, la crédibilité du gouvernement est en train de chuter. »

Il craint par ailleurs les conséquences que l'implantation massive de ces turbines pourrait engendrer dans les écosystèmes des rivières de la province.

Réal Reid, ingénieur spécialiste en énergie éolienne et membre du conseil d'administration de la fondation Rivières, se montre plus circonspect. « C'est une technologie embryonnaire, on n'en connaît pas encore les impacts environnementaux, dit-il. On ne peut pas dire que ce sera néfaste ou bénéfique, mais ce n'est pas parce que c'est sous l'eau que cela n'a pas d'effet. »

— Avec Anabelle Nicoud



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

**Greenpeace dénonce l'installation des hydroliennes dans le fleuve Saint-Laurent, à proximité de la Cité du Havre, dans le Vieux-Montréal.**

268e raison de changer :

Mon iPhone, c'est ma vie.
Et c'est aussi ma banque.



TÉLÉCHARGEZ DÈS MAINTENANT VOTRE APPLICATION GRATUITE.

La TD est la première institution financière à offrir une application mobile pour trois plateformes : iPhone, téléphone intelligent BlackBerry® et Android™.

Visitez le www.tdcanadatrust.com/appmobile

TD

BlackBerry®, RIM®, Research In Motion®, SureType®, SurePress™ et les marques de commerce, noms et logos associés sont la propriété de Research In Motion Limited et sont des marques déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.

DÉVERSEMENT À CÔTE-SAINTE-CATHERINE

# Les règles doivent être resserrées, dit Rebello

LOUISE LEDUC

**Le Canada doit hausser ses exigences pour éviter que se reproduise un déversement comme celui qui est survenu près de l'écluse de Côte-Sainte-Catherine il y a deux semaines, plaide François Rebello, député péquiste de La Prairie.**



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

**Selon Sonia Laforest, gestionnaire intérimaire des urgences à Environnement Canada, la Garde côtière devrait annoncer dans quelques jours que le nettoyage près de l'écluse de Côte-Sainte-Catherine est terminé. Il ne devrait pas y avoir de dommages à long terme sur l'écosystème.**

Des leçons doivent être tirées de ce déversement, ajoute-t-il, aussi bien du côté du gouvernement que des entreprises maritimes.

Le réservoir du vraquier *MV Richelieu* a été percé par l'ancre, qu'il a fallu jeter quand le navire a eu des problèmes de transmission. Tout cela est survenu alors que les rafales de vent atteignaient 44 nœuds.

Le porte-parole de Canada Steamship Lines, Jean-François Lebrun, relève que la firme a déjà décidé d'acquérir à l'avenir des bateaux dont les réservoirs seront moins exposés et moins vulnérables. « On essaiera d'avoir des réservoirs situés plus au centre et plus élevés. »

Ne pourrait-on pas déplacer les réservoirs des bateaux actuels ? À cela, M. Lebrun répond que ce n'est pas possible pour la flotte existante parce qu'il faudrait démonter les bateaux.

Selon François Rebello, si l'on sait que ce serait préférable, si l'on dispose de la technologie nécessaire, il est de la responsabilité sociale des entreprises et des gouvernements de le faire. « Autrement, si toutes les précautions ne sont pas prises, il sera normal que l'on en fasse reproche à une entreprise si un tel événement se produit de nouveau. Compte tenu des enjeux de compétitivité entre les entreprises, j'estime que le gouvernement devrait exiger la même chose de toutes les entreprises maritimes. »

Sonia Laforest, gestionnaire intérimaire des urgences à Environnement Canada, relève que, à l'heure actuelle, outre quelques petites choses comme les peintures à utiliser, Environnement Canada n'a pas exigences environnementales quant à la construction de bateaux comme le *MV Richelieu*, qui ne transporte pas de matières dangereuses.

Par contre, au Canada comme ailleurs dans le monde, des règles sont en place pour assurer le retrait graduel des pétroliers à coque simple. (À noter que tous les bateaux de CSL, a souligné M. Lebrun, ont une double coque.)

## Le pire a été évité

Cette fois-ci, la chance a voulu que le bris du réservoir ne se produise pas au large, mais dans le canal de la rive-sud, à Sainte-Catherine.

Selon M^me^ Laforest, la Garde côtière devrait annoncer dans quelques jours que le nettoyage est terminé. Il ne devrait pas y avoir de dommages à long terme sur l'écosystème.

Le bilan animalier ? Cinq oiseaux, cinq canards et deux rats musqués sont morts. On a aussi trouvé trois poissons, qui ont peut-être succombé à la chaleur.

**Jean-François Lebrun, porte-parole de CSL, dit qu'il n'est pas encore possible de savoir à combien montera la facture du nettoyage, pas plus que l'on ne sait encore combien de pétrole s'est échappé dans le Saint-Laurent.**

Le *MV Richelieu* se trouve présentement aux Méchins, où il sera réparé. M. Lebrun, porte-parole de CSL, dit qu'il n'est pas encore possible de savoir à combien montera la facture du nettoyage, pas plus que l'on ne sait encore combien de pétrole s'est échappé dans le Saint-Laurent. « Le réservoir qui a été percé contenait 150 tonnes de mazout. Nous en sommes à pomper l'huile restante, pour déterminer quelle quantité s'est échappée. »

Au total, six bateaux, trois écrémeurs (des espèces d'aspirateurs) et 2440 mètres d'estacades ont été nécessaires pour nettoyer le fleuve et ses rives, dit Paul Pouliot, porte-parole de la Société d'intervention maritime de l'est du Canada, embauchée par CSL pour procéder au nettoyage. Une soixantaine de personnes ont été employées au plus fort de l'opération.

RISQUES DE FUITE DE CARBURANT

# Nissan rappelle 51 100 Cube

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Nissan rappelle 51 100 Cube en circulation au Canada et aux États-Unis à cause de risques de fuite de carburant lors de collisions contre le train arrière de ces véhicules.

Dans des documents déposés à la National Highway Traffic Safety Administration des États-Unis, Nissan explique que des essais menés par des agents de cet organisme gouvernemental s'étaient soldés par des fuites de carburant excédant les limites permises par les normes américaines.

Les fuites en question sont survenues durant des essais de choc menés contre le train arrière à une vitesse de 80 km/h. L'impact a également renversé les véhicules sur le côté.

Nissan a assuré qu'aucune fuite de carburant n'avait été observée lors des essais qu'elle avait menés auparavant. Son rappel vise 5400 Cube au Canada et 45 700 autres aux États-Unis.

Les concessionnaires muniront les Cube non vendus d'un dispositif spécial pour éviter les fuites et joindront les propriétaires le 30 août.

Le rappel vise les Cube des années modèles 2009 et 2010, plus précisément ceux construits entre le 30 janvier 2009 et le 30 juillet.

Nissan a affirmé qu'il n'y a pas eu de blessures ni d'accidents signalés par les conducteurs.






ACTUALITÉS

# La Ville de Laval poursuit Basil Parasiris

## L'homme qui a abattu un agent au cours d'une perquisition n'en a pas fini avec la justice

DAPHNÉ CAMERON

La Ville de Laval a intenté une poursuite en dommages-intérêts de plus de 1,2 million de dollars contre Basil Parasiris, l'homme qui a abattu l'agent Daniel Tessier au cours d'une perquisition qui a mal tourné, il y a trois ans. Même si Parasiris a été acquitté d'une accusation de meurtre, la Ville exige le remboursement des frais qu'elle a dû débourser à la suite de l'opération policière.

L'affaire remonte au 2 mars 2007. Vers 5 h 10, ce matin-là, neuf policiers ont enfoncé la porte de la résidence de Parasiris, à Brossard, afin d'y faire une perquisition. La police soupçonnait que le père de deux enfants s'adonnait au trafic de stupéfiants.

Surpris en plein sommeil par cette entrée qualifiée de « dynamique » dans le jargon policier, Parasiris a fait feu à plusieurs reprises en direction d'une silhouette qui se tenait devant la porte de sa chambre. Il a atteint l'agent Tessier de trois balles. Un second agent a également été blessé, et la femme de Parasiris, Panegiota Gounis, a reçu une balle au bras tirée par un policier.

En juin 2008, Parasiris, qui invoquait la légitime défense, a été acquitté du meurtre de l'agent Tessier.

Avant le début du procès devant jury, l'avocat de Parasiris était en outre parvenu à établir que la perquisition était illégale. Le juge avait estimé que l'opération n'était pas censée se faire la nuit et que la situation ne nécessitait pas une entrée aussi vigoureuse. Par ailleurs, la preuve selon laquelle Parasiris était un trafiquant de drogue n'était pas suffisante pour obtenir un mandat de perquisition.

En février dernier, la Ville de Laval a produit une demande reconventionnelle en Cour supérieure pour réclamer le remboursement de « tous les frais, indemnités et dépenses qu'elle a payés à titre d'employeur » à la suite de cette opération.

**La Ville réclame notamment les frais funéraires de l'agent Tessier (25 000 $), les frais de psychologues pour ses employés (13 339 $) et les heures supplémentaires qu'elle a dû débourser (98 702 $).**

Elle demande notamment plus de 1,1 million de dollars pour les indemnités liées aux incapacités temporaires occasionnées par l'événement du 2 mars 2007. La Ville réclame aussi les frais funéraires de M. Tessier (25 000 $), les frais de psychologues pour ses employés (13 339 $) et les heures supplémentaires qu'elle a dû débourser (98 702 $).

### Une réplique

Il s'agit en fait d'une réplique à une poursuite en dommages-intérêts de 1,5 million intentée en novembre 2008 par Parasiris et sa femme contre la police de Laval et le procureur général du Québec. Dans le document, ils dénoncent « l'intrusion fautive » de la police de Laval et qualifient la perquisition de « littéralement monstrueuse et sauvage ». Ils demandent le remboursement des honoraires de leurs avocats ainsi que d'importantes indemnités pour leur famille.

Dans sa demande reconventionnelle, la Ville de Laval rétorque que les dommages réclamés sont « grossièrement exagérés, indirects et illégaux » et que les demandeurs sont les seuls responsables des événements du 2 mars 2007 de même que de l'ensemble des dommages occasionnés, en raison de leurs liens avec « un milieu criminogène ».

En janvier 2009, Parasiris a plaidé coupable à huit accusations de possession et d'entreposage illégal d'armes à feu. À la suite de son arrestation, il avait également admis avoir fait du trafic de drogue.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

**La poursuite de la Ville de Laval est en fait une réplique à une poursuite en dommages-intérêts de 1,5 million de dollars intentée en novembre 2008 par Basil Parasiris et sa femme (notre photo) contre la police de Laval et le procureur général du Québec.**


**Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-468**

CRTC — Canada

Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **13 août 2010.**

- **CTVglobemedia inc.** – modification des licences de radiodiffusion des stations de télévision – Halifax et Sydney (Nouvelle-Écosse); Moncton et Saint John (Nouveau-Brunswick); Montréal (Québec); Ottawa, Toronto, Kitchener, Sudbury, Timmins, North Bay et Sault Ste. Marie (Ontario); Winnipeg (Manitoba); Saskatoon, Regina, Prince Albert et Yorkton (Saskatchewan); Calgary, Lethbridge et Edmonton (Alberta); Vancouver (Colombie-Britannique)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2010-468** sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. #029

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission


EN BREF

### Un homme succombe à ses blessures

Un homme d'une vingtaine d'années qui a fait l'objet d'une tentative de meurtre lundi soir dans l'est de Montréal a finalement succombé à ses blessures peu avant midi, hier. L'agression s'est produite peu avant minuit, alors que l'individu marchait sur un trottoir du quartier Hochelaga-Maisonneuve, rue Joliette, en compagnie d'un ami. Un véhicule s'est approché et un occupant a ouvert le feu, atteignant la victime au haut du corps. L'homme a été atteint par au moins un projectile d'arme à feu.

— La Presse Canadienne

### Le commissaire de la GRC critiqué par des officiers

Une dizaine d'officiers de haut rang de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) se sont plaints de l'attitude du commissaire William Elliott, premier civil à diriger la GRC. Les officiers, qui se sont confiés à la CBC, lui reprochent son arrogance, son manque d'ouverture d'esprit, ses abus de langage et ses propos insultants. Il aurait aussi lancé des documents vers un officier. Selon la CBC, des adjoints au commissaire et d'autres dirigeants de la GRC ont fait connaître leurs doléances à l'entourage du premier ministre Stephen Harper.

— La Presse Canadienne

### La sentence de Robert Semrau connue d'ici six semaines

Après avoir entendu les observations sur la sentence présentées lundi et hier en cour martiale, un juge militaire devra maintenant décider si le capitaine Robert Semrau sera dégradé et réprimandé, ou exclu des Forces canadiennes et emprisonné. Les procureurs militaires soutiennent que Semrau devrait être dégradé et purger une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour pour avoir tiré en 2006 sur un insurgé grièvement blessé et désarmé en Afghanistan.

— La Presse Canadienne


L'ÉVÉNEMENT « À VOUS LA ROUTE » DE VOLVO

FAITES VITE, LES OFFRES À DURÉE LIMITÉE SUR LES VÉHICULES VOLVO DE HAUTE QUALITÉ SE TERMINENT LE 2 AOÛT



MENSUALITÉ DE LOCATION À PARTIR DE 699 $ JUSQU'À 48 MOIS* AVEC UN ACOMPTE DE 6 619 $

OU

TAUX DE FINANCEMENT JUSQU'À 60 MOIS** 0 % + UN BONI EN ESPÈCES DE 4 500 $†

+ SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT AUX PLACES ARRIÈRES SANS FRAIS POUR LES MODÈLES XC60 et XC90 2010††

LA VIE OFFRE BIEN PLUS QU'UNE VOLVO. IL Y A L'EXCITATION DE PRENDRE UN VIRAGE SUR UNE AUTOROUTE TOUT EN SE SACHANT EN TOUTE SÉCURITÉ À TOUT MOMENT, LE CONFORT DE LA FIABILITÉ ET LE PLAISIR DE CONDUIRE UN MAGNIFIQUE VÉHICULE DISPONIBLE UNIQUEMENT DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT « À VOUS LA ROUTE ». C'EST POURQUOI NOS MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE VOUS ATTENDENT.

Découvrez-en davantage sur volvomtl.com

Volvo. pour la vie

VOLVO

**UPTOWN VOLVO** 4900, rue Paré, Montréal (514) 737-6666
**VOLVO LAVAL** 2350, boul. Chomedey, Laval (450) 682-3336
**VOLVO ST. HYACINTHE** 855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (450) 771-2305
**FRANKE VOLVO** 180, rue Principale, Sainte-Agathe (819) 326-4775
**JOHN SCOTTI AUTO LTÉE** 4315, boul. Métropolitain Est, Saint-Léonard (514) 725-9394
**VOLVO DE BROSSARD** 9405, boul. Taschereau, Brossard (450) 659-6688
**VOLVO POINTE CLAIRE** 15 Auto Plaza, Pointe-Claire (514) 630-3666

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemples de location et de financement annuel sur la XC90 3.2 2010. Taux de location annuel de 1,9 % pour 48 mois. La mensualité est de 699 $ avec un acompte de 6 619,85 $ ou valeur de reprise équivalente, frais de transport et d'inspection prélivraison de 1 850 $, première mensualité, frais d'administration de 495 $ et dépôt de garantie de 850 $ payables à la signature du contrat de crédit-bail. Les taxes, les frais d'immatriculation, d'assurance et de permis, et droits sur les pneus neufs de 3 $ par pneu en sus. La location alloue un nombre total de 20 000 km par année (0,15 $ par km supplémentaire). Prix d'achat en fin de location, 17 076 $ plus les taxes. ** Le prix de vente est de 54 769,20 $ à un taux de financement annuel de 0 % pour une mensualité de 799 $ pendant 60 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $ pour une obligation totale de 54 769,28 $ incluant l'acompte. Un acompte de 6 829,28 $ ou une valeur de reprise équivalente peut être nécessaire. Les taxes, frais d'immatriculation, frais d'assurance et frais de permis en sus. Les mensualités et les dépôts de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. † Un « boni en espèces » de 4 500 $ sera déduit du prix négocié avant taxes. Le « boni en espèces » est offert aux clients qui louent leur véhicule, à ceux qui achètent par financement et à ceux qui paient comptant. Un « boni en espèces » maximal de 4 500 $ est offert sur tous les modèles XC90 2010. Consultez les concessionnaires Volvo participants pour obtenir des renseignements complets. †† Tous les véhicules XC90 et XC60 2010 achetés avant la date de la fin de cette offre peuvent être dotés d'un système de divertissement aux places arrière (RSE) sans frais. L'offre est disponible à la location, au financement ou à l'achat d'une XC90 ou XC60 2010 neuve. À la place du système de divertissement aux places arrière (RSE) sans frais, le client a l'option de recevoir un crédit de 1 000 $ pour réduire le prix négocié avant taxes des véhicules admissibles. Cette offre alternative de rabais en argent ne s'applique pas aux véhicules dont le RSE est installé en usine. L'offre se termine le 2 août 2010. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2010 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo. pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

# Le guitariste Steve Hill attaqué à l'aéroport Montréal-Trudeau

HUGO MEUNIER

**Le bluesman Steve Hill et son bassiste ont été victimes d'une attaque gratuite aux mains d'un déséquilibré, hier matin à l'aéroport Montréal-Trudeau.**

Un simple voyage en avion vers les Îles-de-la-Madeleine s'est amorcé de manière brutale pour les musiciens, qui n'ont heureusement pas subi de blessures sérieuses. Joint à destination hier en début d'après-midi, Steve Hill nous a raconté sa mésaventure.

Son bassiste, Rock Laroche, et lui se trouvaient dans la file d'attente pour réserver leurs sièges lorsqu'un homme d'une trentaine d'années s'est planté devant eux, l'air bizarre. « Il s'est mis à crier: *Shut up! Shut up!* avec de gros yeux », a raconté le chanteur.

## Coup de poing

Quelques passagers ont quitté la file d'attente pour aller s'enregistrer plus loin, mais les deux musiciens ont décidé de rester dans la file et de poursuivre leur conversation, loin de se douter que les choses allaient dégénérer de cette façon. « Je me suis dit: on ne va pas gâcher notre voyage pour ça. Soudain, j'ai reçu un coup de poing à la nuque et Rock a été frappé au visage », a expliqué le guitariste.

Les deux artistes ont vu des étoiles. « J'ai été sonné, j'ai perdu connaissance quelques secondes », a souligné M. Hill.

Après avoir repris leurs esprits, les bluesmen sont partis à la recherche de leur agresseur dans l'aéroport. Ce dernier était tout bonnement en train de se commander un hamburger au comptoir d'un restaurant.

Lorsque les policiers l'ont arrêté, le forcené s'en est pris à l'un d'eux, un colosse, qu'il a même tenté de désarmer.

« Comme cette affaire m'a fait rater mon vol, j'ai porté plainte contre lui », souligne Steve Hill, conscient d'avoir tiré le mauvais numéro. « Ce n'est pas quelqu'un qui me connaissait et voulait s'en prendre à moi », a-t-il résumé.

## Problèmes de santé mentale

Selon la police, l'homme avait des problèmes de santé mentale. « Il n'avait pas de billet, il n'avait tout simplement pas d'affaire là (à l'aéroport) », a souligné l'agent Yannick Ouimet.

L'homme sera accusé de voies de fait contre les musiciens et contre un policier, et aussi d'avoir tenté de désarmer un agent de la paix.

Quant à Steve Hill et à son bassiste, ils passeront quelques jours de vacances chez des amis avant de monter sur scène aux Îles à partir de demain.

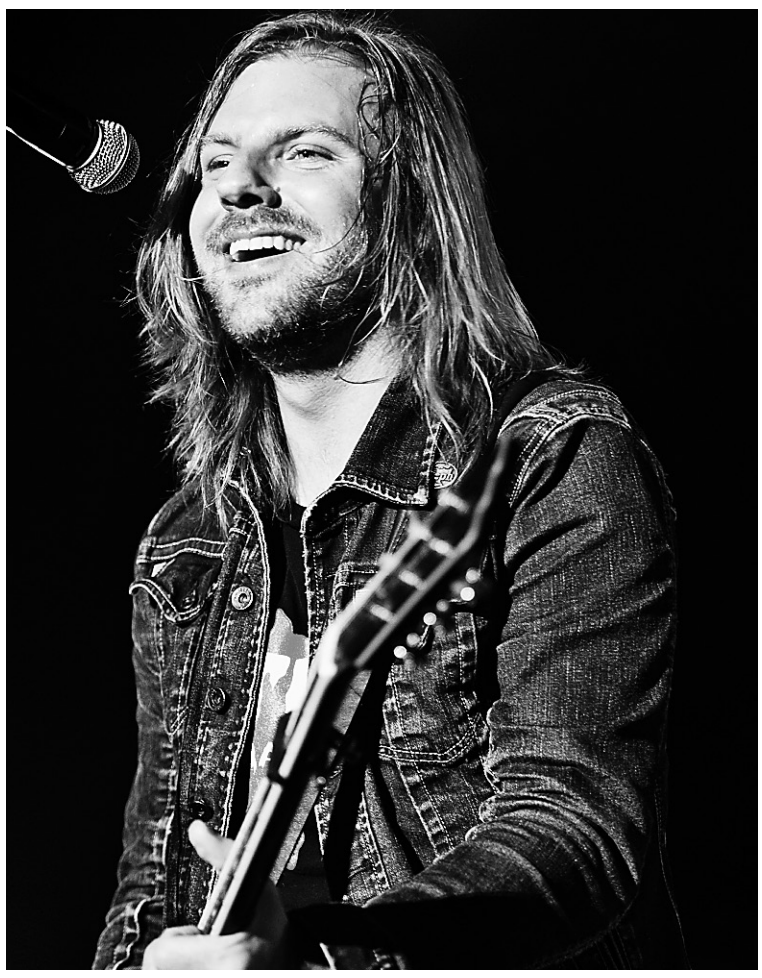


PHOTO ARCHIVES LE NOUVELLISTE

**Steve Hill passera quelques jours de vacances chez des amis avant de monter sur scène aux Îles-de-la-Madeleine.**

GRAND PRIX DE TROIS-RIVIÈRES

# La photo de Cédrika sur des bolides

PAULE VERMOT-DESROCHES
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — La course de Formule 1600 prendra une couleur bien particulière au Grand Prix de Trois-Rivières, cette année: la majorité des coureurs ont accepté d'apposer sur leur bolide la photo de Cédrika Provencher, près de trois ans jour pour jour après son enlèvement. La visibilité dont bénéficient ces voitures permettra une nouvelle fois au visage de la fillette et au numéro de téléphone à composer pour joindre les autorités de faire le tour du monde.

L'initiative vient du pilote trifluvien Denis Matton, qui a eu cette idée au cours de sa participation au Grand Prix de Montréal cette année. « J'étais assis dans ma voiture, en attendant sur la ligne de départ, et j'ai remarqué à quel point les gens prenaient des photos des voitures, sous tous les angles. Je n'avais jamais remarqué à quel point nos bolides ont de la visibilité », a expliqué le coureur.

Il a donc parlé de son idée avec les autres coureurs. « La majorité des coureurs d'ici ont accepté de participer, mais aussi la majorité des pilotes qui seront de la Formule 1600. À ce jour, nous sommes 30 inscrits et je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup qui ne participent pas avec nous », souligne-t-il.

Denis Matton admet qu'il n'y a pas beaucoup d'espace sur ces bolides, mais on peut coller des affiches de 12 sur 12 sur les deux côtés de chaque véhicule. « L'avantage, à Trois-Rivières, c'est que les gens peuvent voir les voitures sur la piste, mais aussi à l'extérieur, puisque tout est ouvert et que les gens peuvent se promener et rencontrer les pilotes. On n'a pas idée à quel point ces voitures sont photographiées et diffusées sur l'internet. Tant qu'à avoir un outil comme celui-là, aussi bien s'en servir pour une bonne cause », croit le pilote.

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du 2010-07-27

La Quotidienne
3 146
4 3238

Triplex
02 03
04 23 24

Banco
01 02 08 11 12
14 15 16 17 24
32 35 38 39 40
41 49 62 64 67

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
22 DÉCEMBRE 04 BÉLIER

Extra 6826347

LOTTO 649
CE SOIR,
16 000 000 $
(APPROX.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/video

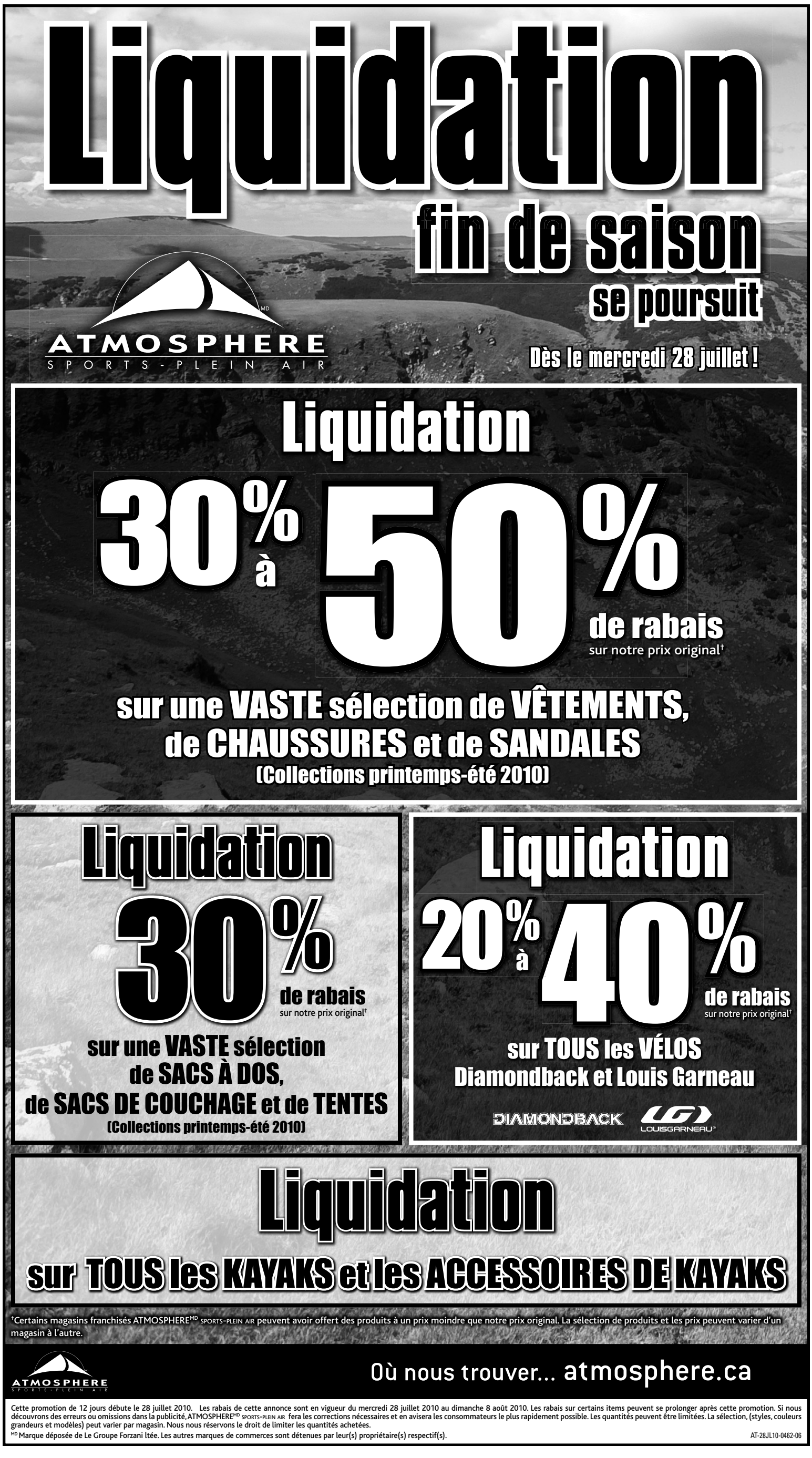




PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

**« Propre, accueillante et autrement multiculturelle, la ville de Montréal est suffisamment enjouée à longueur d'année », peut-on lire dans la liste des villes les plus enjouées du monde, publiée par Lonely Planet en mai dernier.**

# Montréal l'enjoué

## La métropole est le deuxième endroit le plus joyeux du monde selon Lonely Planet

**NELSON WYATT**
LA PRESSE CANADIENNE

**Montréal a été désigné par Lonely Planet comme l'un des 10 endroits les plus enjoués du monde.**

La métropole québécoise s'est classée en deuxième place, juste derrière Vanuatu, sur une liste produite par cet éditeur de guides de voyages.

Bien que l'hiver soit beaucoup plus froid à Montréal que dans cette île tropicale du Pacifique Sud, la métropole semble être parvenue à faire oublier cet inconvénient grâce à quelques autres attraits.

« Propre, accueillante et autrement multiculturelle, la ville de Montréal est suffisamment enjouée à longueur d'année », peut-on lire dans la liste.

Et Lonely Planet ajoute que la ville de Montréal est d'autant plus joyeuse durant la période estivale, lorsqu'elle est l'hôtesse de l'un des plus grands festivals d'humour du monde.

« Et lorsque juillet arrive, c'est franchement hilarant. Juste pour rire prend la ville d'assaut durant l'été, les spectacles, la crème de l'humour francophone et anglophone, faisant salle comble. »

Le rédacteur pour Lonely Planet Robert Reid a indiqué que la liste avait été établie avec le concours d'un comité formé de rédacteurs et d'auteurs de l'entreprise.

« Le mot "joyeux" est relatif, et la vérité est que le bonheur peut être trouvé peu importe où l'on va, a affirmé M. Reid, joint à New York pour une entrevue téléphonique. On doit choisir certains endroits avec des attraits qui les font sortir du lot. »

**Lonely Planet affirme que la ville de Montréal est d'autant plus joyeuse durant la période estivale, lorsqu'elle est l'hôtesse de l'un des plus grands festivals d'humour du monde.**

Happy, ville du Texas qui figure aussi dans la liste de Lonely Planet, par exemple, a été retenue parce que son nom est irrésistible, a expliqué en riant M. Reid.

« Ce qui fonctionne pour un endroit comme Montréal, c'est que beaucoup de voyageurs la voient comme une ville qui s'aime. La nourriture est fantastique, et on y fait la fête sans arrêt. Je vis à New York, et croyez-moi, cette région des (États-Unis) sait où faire la fête : au nord de la frontière, à Montréal. »

La métropole québécoise est le seul endroit du Canada à figurer sur cette liste, où se trouvent également des villes de Chine, de Colombie et d'Afrique.

La liste a été publiée en mai, mais elle a été évoquée hier par le populaire site web The Huffington Post, où elle a rapidement suscité des discussions et des débats.

Un internaute a lancé un débat après avoir écrit : « Montréal ? Pouah ! Cette ville est aux prises avec une guerre civile linguistique. »

Un autre a rétorqué : « Pas de problème, à condition de tenter, un tant soit peu, de parler le français. Ça tombe bien. Vive (la) joie de vivre ! »

Un autre visiteur a plutôt préféré se faire philosophe.

« Le bonheur est partout où l'on se trouve, avec une bonne santé, en bonne compagnie et un gros portefeuille dans sa poche. »

AUBAINES ESTIVALES

DES RABAIS ENSOLEILLÉS

À ne pas manquer dans le cahier Vivre

Ce vendredi dans LA PRESSE




L'ÉTÉ PASSE VITE.

LA NOUVELLE BMW 323i 2011

323i 2011

339 $ / mois pendant 24 mois

1,9 %** Taux de location

| OFFRE À LA LOCATION | MENSUALITÉ | ACOMPTE |
|---|---|---|
| | 339 $ | 4 075 $ |
| | 415 $ | 2 300 $ |
| | 515 $ | 0 $ |

Trois premières mensualités **gratuites** –ou– Transmission automatique **gratuite** valeur de 1 600 $

Offres d'une durée limitée*.

**Montréal**
**BMW Canbec**
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

**Laval**
**BMW Laval**
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

**Rive-Sud**
**Park Avenue BMW**
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

**Rive-Sud**
**BMW Sainte-Julie**
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

**Blainville**
**Hamel BMW**
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

**West Island**
**BMW West Island**
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

* Ces offres d'une durée limitée s'appliquent à tous les modèles Berline et Touring de Série 3 2011, excluant les modèles M3. Les trois premières mensualités sont supprimées, jusqu'à un maximum de 1 600 $, incluant les taxes. Les offres sont non monnayables, sujettes à changement sans préavis, selon les disponibilités. L'offre des trois premières mensualités gratuites est applicable à la location ou à l'achat. L'offre de la transmission automatique gratuite est applicable à la location seulement. **Le taux de location est celui offert par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. **BMW 323i 2011 :** le prix de vente pour le modèle de base est de 37 509 $ et inclut les rabais du manufacturier et/ou du concessionnaire. Pour une location de 24 mois avec un taux d'intérêt annuel de 1,9 % comportant une mensualité de 339 $ / 415 $ / 515 $, un montant de 7 302 $ / 5 687 $ / 3 595 $ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte (si applicable), un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 23 725 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. L'obligation totale pour la location (incluant l'acompte) est de 14 711,05 $ / 14 743,53 $ / 14 785,62 $. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km ; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Conditions générales : le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 juillet 2010. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2011 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2010 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ZOO DE GRANBY

# Les bébés léopards font une première sortie publique

MARIE-ÈVE LAMBERT
LA VOIX DE L'EST

GRANBY — Ils ont encore l'air de deux toutous, mais plus pour longtemps. Les deux bébés de Snowflake, la femelle léopard des neiges du Zoo de Granby, ont fait leur première sortie publique hier. Devant les médias, la vétérinaire Marie-Josée Limoges a procédé à un examen médical et à l'administration de vaccins.

Les deux petites femelles sont nées le 11 mai dernier. Elles pèsent un peu plus de 4,5 kg et sont en bonne santé. « Elles ne font pas de fièvre, le cœur est beau, les poumons aussi, il y en a juste une qui finit un petit rhume », a indiqué M^me^ Limoges au terme de son examen.

En plus des vaccins, la vétérinaire a également inséré une micropuce dans chaque bête. « Ça va permettre de les identifier », a-t-elle souligné.

Les deux petites femelles, qui n'ont pas encore de nom, n'ont pas tellement apprécié l'opération, pas plus que les vaccins; elles ont commencé à grogner. « Elles ne sont pas encore agressives, mais disons qu'elles commencent à y penser. Ça s'en vient pas mal limite. D'ici un mois ou deux, on ne pourra plus les prendre », a noté leur gardienne, Diane Leclerc, qui a assisté Marie-Josée Limoges dans son examen.



PHOTO JANICK MAROIS, LA VOIX DE L'EST

**Les deux bébés du léopard Snowflake ont subi un examen médical devant les médias, hier, au Zoo de Granby. Les deux femelles, qui n'ont toujours pas de nom, sont en bonne santé. On ignore pour l'instant si elles resteront à Granby.**

La mère et ses petites sont demeurées isolées depuis leur naissance, mais d'ici une dizaine de jours, elles devraient pouvoir sortir dans l'enclos extérieur et ainsi être visibles du public.

Pour l'instant, on ne sait pas encore si ces deux bébés resteront au Zoo de Granby lorsque rendus à maturité.

Ce n'est pas la première portée de Snowflake; il s'agit en fait de sa troisième. Mais c'est la première fois que ses bébés survivent. Les petits de la première portée sont morts alors qu'ils avaient moins de 1 semaine d'une cause encore inconnue. Le bébé de la deuxième portée a succombé à un virus respiratoire alors qu'il n'avait que 1 mois.

À 11 semaines, les deux petites femelles ont de bonnes chances de survie. « À cet âge-là, elles commencent à faire leur propre immunité. Elles ne dépendent pas seulement du système immunitaire de leur mère », indique Marie-Josée Limoges.

Le léopard des neiges vit dans les montagnes et plateaux de l'Asie centrale à des altitudes allant jusqu'à 5500 m. Il est en danger d'extinction en raison de la chasse excessive et la perte d'habitat. En 1994, on estimait qu'il restait de 4500 à 7500 individus.

## EN BREF

### Un récidiviste de l'alcool au volant arrêté une 10e fois

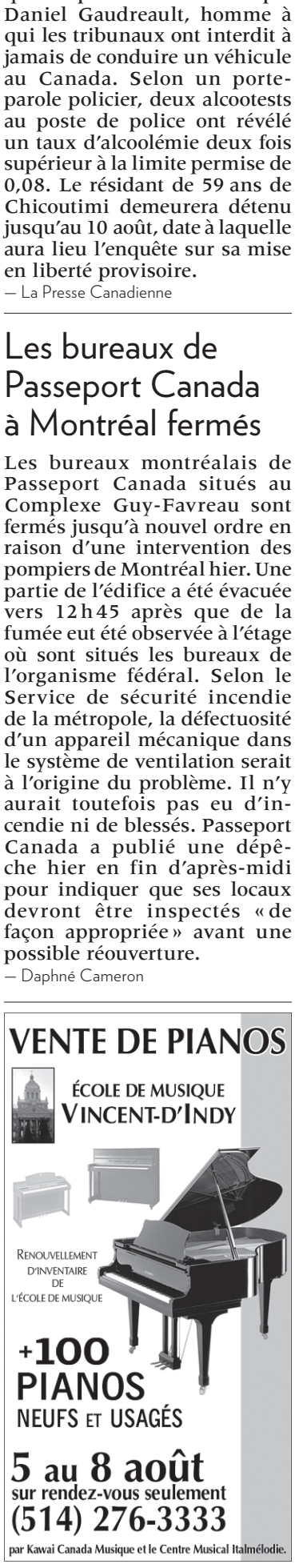
Les policiers de Saguenay ont mis la main au collet d'un récidiviste de l'alcool au volant lundi alors que celui-ci, apparemment, conduisait un véhicule avec les facultés affaiblies pour une 10e fois. C'est lors d'une vérification de routine que les policiers ont intercepté Daniel Gaudreault, homme à qui les tribunaux ont interdit à jamais de conduire un véhicule au Canada. Selon un porte-parole policier, deux alcootests au poste de police ont révélé un taux d'alcoolémie deux fois supérieur à la limite permise de 0,08. Le résidant de 59 ans de Chicoutimi demeurera détenu jusqu'au 10 août, date à laquelle aura lieu l'enquête sur sa mise en liberté provisoire.

— La Presse Canadienne

### Les bureaux de Passeport Canada à Montréal fermés

Les bureaux montréalais de Passeport Canada situés au Complexe Guy-Favreau sont fermés jusqu'à nouvel ordre en raison d'une intervention des pompiers de Montréal hier. Une partie de l'édifice a été évacuée vers 12h45 après que de la fumée eut été observée à l'étage où sont situés les bureaux de l'organisme fédéral. Selon le Service de sécurité incendie de la métropole, la défectuosité d'un appareil mécanique dans le système de ventilation serait à l'origine du problème. Il n'y aurait toutefois pas eu d'incendie ni de blessés. Passeport Canada a publié une dépêche hier en fin d'après-midi pour indiquer que ses locaux devront être inspectés « de façon appropriée » avant une possible réouverture.

— Daphné Cameron






MONDE

# « La voile, c'est ma vie »

## Une Néerlandaise de 14 ans entame un tour du monde solo à la voile

**Elle n'a pas l'âge de conduire une voiture ni de sortir dans les bars. Mais Laura Dekker, 14 ans, partira faire le tour du monde à la voile. Toute seule. Et personne ne l'empêchera de réaliser son rêve, pas même le Conseil de protection de l'enfance des Pays-Bas, a décrété hier un tribunal néerlandais.**

D'APRÈS AFP



PHOTO MARCO DE SWART, AFP

**Laura Dekker, 14 ans, doit achever son périple avant son 17e anniversaire, le 20 septembre 2012, pour devenir la plus jeune navigatrice à réaliser un tour du monde en solitaire. Ses parents la soutiennent dans ce projet.**

MIDDELBURG — La justice néerlandaise a autorisé hier la jeune navigatrice Laura Dekker, 14 ans, à entreprendre son projet de devenir la plus jeune personne à faire le tour du monde à la voile en solitaire.

La fin du placement de l'adolescente sous la surveillance des services de protection de l'enfance signifie que Laura Dekker pourra entamer son tour du monde au début du mois d'août.

Les services de protection de l'enfance avaient demandé aux juges de prolonger de 12 mois le placement de l'adolescente afin d'empêcher son départ, avançant des préoccupations quant à son développement social et affectif.

Laura Dekker doit achever son périple, long de deux ans, avant son 17e anniversaire, le 20 septembre 2012, pour devenir la plus jeune navigatrice à réaliser un tour du monde en solitaire. Ses parents la soutiennent dans ce projet.

« Je suis extrêmement contente, j'ai presque sauté dans l'eau », s'est exclamée la pétillante jeune fille lors d'une conférence de presse organisée dans le port de Den Osse, où l'adolescente vit avec son père, Dick, à bord d'une péniche.

Elle a indiqué vouloir partir « d'ici à deux semaines » au Portugal, d'où elle entamera officiellement son voyage, qui l'emmènera aux Canaries, à Panama, en Polynésie, à Tahiti et en Australie.

### Conditions préalables

La justice, saisie par les services de protection de l'enfance, avait suspendu le départ de la jeune fille, initialement prévu en septembre 2009, parce qu'elle avait jugé insuffisantes les garanties pour sa sécurité. Les juges avaient établi une série de conditions préalables.

« Il est de la responsabilité des parents de permettre ou pas à la jeune fille le voyage à la voile », a estimé la présidente du tribunal.

Depuis l'intervention des services de protection de l'enfance, Laura Dekker a subi « un choc émotionnel important », a indiqué Suzanne Kuypers, présidente du tribunal de Middelburg, « mais elle s'est ressaisie, comme en attestent notamment les bons résultats qu'elle a obtenus à l'école ».

« Elle a 14 ans, c'est une enfant », a pour sa part réagi Richard Bakker, porte-parole du Conseil de protection de l'enfance. Il a assuré qu'il respectait la décision des juges sans pour autant écarter la possibilité d'interjeter appel.

Plusieurs adolescents se sont lancés récemment sur les mers pour un tour du monde en solitaire. Une jeune Américaine de 16 ans, Abby Sunderland, partie de Californie en janvier, avait été secourue le 11 juin alors qu'elle dérivait dans l'océan Indien. Le 15 mai, une Australienne de 16 ans, Jessica Watson, a terminé un tour du monde en solitaire sans assistance en 210 jours, devenant la plus jeune navigatrice à réussir un tel exploit.

HAÏTI

# Wyclef Jean n'exclut pas de briguer la présidence, selon sa famille

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Le rappeur haïtien Wyclef Jean, fer de lance de la mobilisation des artistes aux États-Unis pour venir en aide aux Haïtiens après le séisme du 12 janvier, n'exclut pas de se présenter à l'élection présidentielle haïtienne du 28 novembre, a indiqué sa famille hier.

« L'engagement de Wyclef en faveur de sa patrie d'origine et de la jeunesse (haïtienne) est sans limite (...). Pour le moment, Wyclef Jean n'a pas fait part de son intention de se présenter à l'élection présidentielle en Haïti. S'il devait prendre une décision dans ce sens, les médias seraient immédiatement alertés », a expliqué la famille de l'artiste dans un communiqué.

Le texte fait suite à un article du journal *Le Droit* d'Ottawa et à des rumeurs circulant en Haïti selon lesquelles Wyclef Jean serait en train de remplir les formulaires nécessaires à sa candidature.

La Constitution haïtienne interdit à l'actuel président René Préval de se représenter. Son mandat prend fin en février 2011, mais plusieurs partis politiques l'accusent de vouloir se maintenir en place, ce qui, selon eux, exacerberait la tension politique qui règne dans le pays le plus pauvre du continent américain.

Wyclef Jean, qui vit à New York, est devenu célèbre lorsqu'il était à la tête du groupe de hip-hop les Fugees. Il est fondateur de l'organisation caritative Yéle Haïti, qui a fait l'objet d'accusations de malversations financières au moment des opérations de secours aux sinistrés du séisme.


DISTINGUEZ-VOUS. PAYEZ MOINS.
PROFITEZ DE L'ÉVÉNEMENT **PRIX DES EMPLOYÉS**.







*PRIVILÈGES CADILLAC*

ENTRETIEN PRESCRIT SANS FRAIS[2]
ABONNEMENT DE UN AN AU SERVICE ONSTAR[MD3] PLAN ORIENTATION ET DÉPANNAGE
RADIO SATELLITE XM[MC4] ET TECHNOLOGIE BLUETOOTH[MD]
GARANTIE DE BASE COMPLÈTE[5] 4 ANS 80 000 KM

*PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT*

CADILLAC DE LAVAL – 2800, BOULEVARD CHOMEDEY – 450 681-0028
CHALUT JOLIETTE – 250, BOULEVARD ANTONIO-BARRETTE – 514 861-4859
DESCHAMPS SAINTE-JULIE – 333, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER – 450 649-9333
GRAVEL ÎLE-DES-SŒURS – 1000, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE – 514 769-5353
LE RELAIS MONTRÉAL – 9411, AVENUE PAPINEAU – 514 384-6380
PLAZA SAINT-LAURENT – 10480, BOULEVARD HENRI-BOURASSA O. – 514 332-1673
VISION LA PRAIRIE – 150, BOULEVARD TASCHEREAU – 450 659-5471

Cadillac
offrescadillac.ca

**L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.** Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs CTS berline 2010 (6DM69/R7B) et CTS 5 PORTES 2010 (6DM35/R7B). Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Prix à l'achat de 38 992 $ pour la CTS berline et de 40 911 $ pour la CTS 5 portes. Transport (1 420 $) et taxe de climatisation (100 $) inclus. Frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. Comprend un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabriquant de 1 500 $ (avant les taxes) et un rabais consenti aux employés dans le cadre de l'événement « Prix des employés » (avant les taxes) destiné aux particuliers seulement. Le montant du rabais consenti aux employés est établi selon le PDSF du véhicule (excluant les frais pour l'immatriculation, l'assurance, les frais liés à l'inscription au RDPRM, les droits et les taxes). Le montant réel économisé dans le cadre de l'événement « Prix des employés » variera selon les prix de vente antérieurs établis par votre concessionnaire. Le rabais consenti aux employés s'applique à l'achat ou au financement d'un modèle admissible neuf ou de démonstration livré entre le 23 juin 2010 et le 31 août 2010 chez les concessionnaires du Canada participants. Certaines conditions s'appliquent. La GMCL se réserve le droit de modifier ces offres à tout moment et sans préavis. 2. Programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Selon la première éventualité. 3. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar et en connaître les limitations, visitez onstar.ca. 4. Pour plus de détails, visitez gm.xmradio.ca. Le nom et les logos XM sont des marques déposées de XM Canada, Canadian Satellite Radio Inc. Utilisés sous licence. 5. Selon la première éventualité, pour corriger tout défaut de matériau ou de fabrication survenant durant la période de garantie. L'entretien périodique n'est pas compris. D'autres restrictions, exclusions ou limites sont applicables. Veuillez consulter votre concessionnaire pour tous les détails concernant la garantie limitée applicable aux véhicules neufs de General Motors. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.**

AFFAIRE BETTENCOURT

# Woerth dans l'étau judiciaire



PHOTO BORIS HORVAT, ARCHIVES AFP

**Le ministre français du Travail, Éric Woerth, toujours dans l'embarras.**



MARC THIBODEAU

PARIS — **L'étau judiciaire se resserre autour du ministre du Travail français, Éric Woerth, qui aura fort à faire pour convaincre les enquêteurs qu'il n'a rien à se reprocher dans « l'affaire Bettencourt », du nom de la richissime héritière de L'Oréal, Liliane Bettencourt.**

Les enregistrements au cœur de la controverse ont été faits par l'ancien maître d'hôtel de M^me^ Bettencourt, qui les a ensuite remis à la fille de la riche héritière, Françoise Meyers. Celle-ci accuse un dandy photographe d'avoir tiré profit de la vulnérabilité psychologique de sa mère pour lui soustraire des dons de plus de 1 milliard d'euros.

Le parquet de Nanterre, qui le soupçonne de s'être placé en conflit d'intérêts alors qu'il était ministre du Budget, a indiqué hier qu'il l'entendrait prochainement comme témoin.

La séance promet d'être mouvementée pour M. Woerth, qui ne cesse depuis des semaines, sans convaincre, de se dépeindre comme la victime d'une cabale médiatico-politique.

L'ex-ministre du Budget a été placé sur la sellette en juin par la divulgation d'enregistrements suggérant qu'il était intervenu en 2007 pour que sa femme, Florence Woerth, soit embauchée comme conseillère financière auprès de Liliane Bettencourt.

Cette révélation était d'autant plus embarrassante que le gestionnaire de portefeuille de l'héritière, Patrick de Maistre, évoque dans ces mêmes enregistrements l'existence de stratégies d'évasion fiscale ayant permis de soustraire des dizaines de millions d'euros au fisc français.

M^me^ Bettencourt a depuis déclaré qu'elle souhaitait se mettre en règle avec le fisc. Le ministre, qui était officiellement responsable de la lutte contre l'évasion fiscale, maintient que ni lui ni sa femme n'étaient au courant des activités financières illicites en cours et qu'il n'a jamais exercé de pressions pour faire embaucher sa conjointe.

Dans une entrevue au *Journal du dimanche*, Patrick de Maistre a assuré de son côté que le ministre lui avait demandé, au début de 2007, de rencontrer sa femme « afin de voir avec elle l'évolution de sa carrière ». Ce qui, insiste-t-il, ne revient pas à réclamer son recrutement.

## Fini la trésorerie

La situation de M. Woerth est encore compliquée par le fait qu'il est aussi trésorier du parti de la majorité et qu'il était chargé à ce titre de solliciter les dons politiques de riches donateurs potentiels.

L'ancienne comptable de M^me^ Bettencourt a affirmé il y a quelques semaines que M. de Maistre lui avait demandé, dans les mois précédant l'élection présidentielle de 2007, de retirer 150 000€ pour pouvoir les remettre à M. Woerth. Les médias ont confirmé qu'une rencontre privée avait eu lieu entre les deux hommes, qui nient avoir échangé de l'argent.

Une enquête a été ouverte pour savoir s'il y a eu une forme de financement politique illégal qui mérite sanction.

M^me^ Bettencourt, entendue lundi par les enquêteurs dans sa résidence de Neuilly-sur-Seine, en banlieue parisienne, a affirmé que le financement des partis politiques « n'a jamais été son centre d'intérêt ». Selon les médias français, elle a déclaré, à la même occasion, avoir entretenu des relations « très épisodiques » avec les Woerth.

Lors d'une intervention télévisée, la semaine dernière, le président Sarkozy a défendu l'honnêteté de son ministre. Il a annoncé du même souffle qu'il lui avait suggéré de laisser son poste de trésorier, ce qui sera fait dans quelques jours.

Mais le camp socialiste continue de critiquer le gouvernement à l'approche des vacances estivales. L'ex-ministre de la Justice Élisabeth Guigou a déclaré durant la fin de semaine qu'il était « dévastateur » que « le pouvoir donne l'impression, ne serait-ce que l'impression » de servir des intérêts particuliers plutôt que l'intérêt général. Elle a déploré que le Parlement ne se soit pas saisi formellement du dossier, chose qui aurait déjà été faite « dans n'importe quel autre pays européen ».

LE GRAND SOLDE D'ÉTÉ
KIA

0% FINANCEMENT POUR TOUS LES MODÈLES 2010**
Rien à payer avant l'automne* | Économies en argent jusqu'à 7000$
Faites vite! L'offre prend fin le 30 juillet 2010

RIO 2010 DE KIA
greenercars.org
UN DES VÉHICULES LES PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUES DE SA CATÉGORIE
PRIX DE VENTE À PARTIR DE 11 450 $†
PRIX D'ACHAT
Offre inclus: Frais de transport et de préparation 1455$
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 3 700$
ET 0% TAUX DE FINANCEMENT JUSQU'À 60 MOIS.**
+ 4 pneus d'hiver SANS FRAIS!***
Rio EX illustré
CONNECTIVITÉ BLUETOOTH° | ENTRÉE MP3/USB | ROUTE : 5,8 L/100 KM (49 MI/GAL) VILLE : 7,1 L/100 KM (40 MI/GAL)

SOUL 2010 DE KIA
TOP SAFETY PICK 2010 INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY^
MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ
PRIX DE VENTE À PARTIR DE 16 645 $†
PRIX D'ACHAT
Offre inclus: Frais de transport et de préparation 1650$
ET 0% TAUX DE FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS.**
+ 4 pneus d'hiver SANS FRAIS!***
Soul 4U illustré
CONNECTIVITÉ BLUETOOTH° | SIÈGES AVANT CHAUFFANTS | ROUTE : 6,3 L/100 KM (45 MI/GAL) VILLE : 7,7 L/100 KM (37 MI/GAL)

RONDO 2010 DE KIA
★★★★★ Cote de résistance aux impacts NHTSA - Impacts frontaux›
PRIX DE VENTE À PARTIR DE 18 645 $†
PRIX D'ACHAT
Offre inclus: Frais de transport et de préparation 1650$
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 3000$
ET 0% TAUX DE FINANCEMENT JUSQU'À 60 MOIS.**
+ 4 pneus d'hiver SANS FRAIS!***
Rondo EX illustré
CONNECTIVITÉ BLUETOOTH° | TROIS BANQUETTES EN OPTION | ROUTE: 7,5L/100 KM (38 MI/GAL) VILLE: 10,6L/100 KM (27 MI/GAL)

5 ans de garantie
Nous nous occupons de vous :
*Garantie sans souci de 5 ans/100 000 km
*Garantie sur le groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
*Assistance routière de 5 ans/100 000 km
*Aucune franchise

Super crédits-bails également offerts.
Pour en savoir plus ou pour trouver un concessionnaire kia, visitez kia.ca

KIA MOTORS
Surprenez la route MC

KIA PROGRAMME PRIVILÉGES
KIA MOTORS Surprenez la route
VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS MC
Le Programme Mobilité KIA
500$ Rabais diplômés*
KIA MOTORS Partenaire Officiel

**Financement de 0 % à l'achat disponible pour tous les véhicules Kia 2010 pendant 48 mois, après approbation de crédit. Le montant de la remise en argent varie selon le modèle et la version. Financement de 0 % à l'achat disponible pour la Rio 2010 (R0542A seulement), la Forte 2010 (F0540A seulement) et la Rondo 2010 pendant 60 mois, après approbation de crédit. La remise en argent varie selon le modèle et le version. *« RIEN À PAYER AVANT L'AUTOMNE » (report des paiements pendant 90 jours) s'applique aux offres de financement à l'achat pour tous les nouveaux véhicules Kia 2010. Aucun intérêt ne s'accumulera pendant les 60 premiers jours du contrat de vente. Par la suite, les intérêts commenceront à courir et l'acheteur remboursera mensuellement le principal et les intérêts pendant toute la durée du contrat. ***Achetez un Rio, une Soul ou un Rondo 2010 ou 2011 entre le 24 et 30 juillet et obtenez sans frais un jeu de 4 pneus d'hiver d'une valeur maximale de 500 $ (taxes incluses) en achetant entre le 24 et le 30 juillet 2010. Offre disponible sur les ventes éligibles seulement. Sous réserve de disponibilité. Certaines restrictions s'appliquent. Voir votre concessionnaire pour les détails.† Le prix d'achat du Rio EX 2010 (R0542A)/Soul 1.6L BM 2010 (S0550A)/ Rondo 2010 (RN751A) est de 11 450$/16 645$/18 645 $ et inclut une remise en argent de 3 700$/800$/3 000$ sur la base d'un PDSF de 15 150$/17 445$/21 645$. Frais de transport et de préparation de 1 455$/1 650$/1 650$ inclus. +La consommation route/ville pour : Rio EX 2010 (R0542A) est de 5,8 L (49 MI/GAL)/7,1 L (40 MI/GAL); Soul 1,6 L BM 2010 (S0550A) est de 6,3 L (45 MI/GAL)/7,7 L (37 MI/GAL); Rondo 2010 (RN751A) est de 7,5 L (38 MI/GAL) /10,6L (27 MI/GAL). La consommation véritable de ces véhicules peut varier. Ces données sont des estimations fondées sur les critères et les méthodes d'essai approuvés par le Gouvernement du Canada. Se reporter au Guide de consommation de carburant ÉnerGuide du Gouvernement du Canada. ^Le Soul 2010 de Kia ont obtenu la mention Meilleur choix sécurité de *l'Insurance Institute for Highway Safety* des États-Unis d'Amérique. Plus de détails sur www.iihs.org. <Distinction Green Score de la NHTSA pour la Rio 2010 de Kia dans sa catégorie. Se référer à GreenerCars.org pour les détails. >Résultats de tests de la NHTSA (*National Highway Traffic Safety Administration*). Tous les détails sur www.safercar.gov. Toutes les offres excluent le permis, les assurances, les autres taxes, l'acompte et les frais d'administration du concessionnaire. Il pourrait y avoir d'autres frais de la part du concessionnaire lors de l'achat. Autres options de financement et de crédit-bail sont offertes. Les concessionnaires peuvent offrir leurs propres prix. Les prix peuvent changer sans préavis. Il peut y avoir certaines restrictions. ®La marque verbale et le logo Bluetooth® sont des marques déposées appartenant à Bluetooth SIG, Inc. Certains des véhicules annoncés peuvent comporter des accessoires en option ou de l'équipement installé après la vente, et ils peuvent différer de l'image qui est montrée. L'information diffusée dans cette annonce est censée être exacte au moment d'aller sous presse. L'offre prend fin le 30 juillet 2010. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

# LE TOUR DU GLOBE

## SOUDAN

### Béchir à l'abri

Le sommet de l'Union africaine a de nouveau hier appelé ses membres à ne pas arrêter le président soudanais Omar el-Béchir, poursuivi désormais pour génocide, et a vivement critiqué le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno-Ocampo. L'UA «exprime son inquiétude quant à la conduite du procureur de la CPI, M. Moreno-Ocampo, qui a fait des commentaires absolument inacceptables, grossiers et condescendants» sur le président soudanais. Le procureur a déclaré que le président Béchir «reste un suspect en fuite». – AFP



PHOTO ARCHIVES AFP

**Omar el-Béchir**

## FRANCE

### Mort le 12 juillet?

La France a estimé hier que l'otage français Michel Germaneau était peut-être mort avant le raid mené avec l'armée mauritanienne pour le retrouver. Elle a en outre répété qu'elle allait «renforcer» le combat contre Al-Qaïda au Maghreb islamique, qui a revendiqué son exécution. Un ultimatum avait été reçu le 12 juillet. «C'est en raison du caractère (...) étrange de cet ultimatum et de ce refus d'engager la discussion avec les autorités françaises que nous pouvons penser (qu'il) était déjà mort à ce moment-là», a dit le premier ministre François Fillon. – AFP

## AFGHANISTAN

### Un marin retrouvé mort

Le corps de l'un des deux marines américains portés disparus en Afghanistan depuis la semaine dernière a été retrouvé, a déclaré hier un porte-parole de l'OTAN. Les recherches pour retrouver le deuxième marine se poursuivent, a dit le lieutenant-colonel Todd Breasseale, porte-parole de l'OTAN et des forces américaines en Afghanistan. Les talibans ont affirmé avoir tué l'un des deux marins dans un échange de coups de feu et détenir l'autre dans un «endroit sûr». – AFP

## LE CHIFFRE DU JOUR

### 500

La population de l'Union européenne a franchi la barre des 500 millions de personnes, selon des données publiées hier par l'office européen des statistiques, Eurostat. Les taux de natalité les plus élevés ont été enregistrés en Irlande (16,8), au Royaume-Uni (12,8) et en France (12,7); les plus bas en Allemagne (7,9), en Autriche (9,1), au Portugal (9,4) et en Italie (9,5). – AFP

MARÉE NOIRE

# Où est passé le pétrole?

Maintenant que la fuite a été enrayée au fond du golfe du Mexique, le nettoyage de la marée noire revient au cœur des préoccupations. Un quart seulement du pétrole a été récupéré. Une question lancinante se pose: où est passé tout le reste?

D'APRÈS AFP



PHOTO DAVE MARTIN, ARCHIVES AP

**Le reste du pétrole, celui qui n'a pas été récupéré par les bateaux ou qui n'est pas parti en fumée, pourrait stagner, en embuscade, dans les profondeurs du golfe du Mexique.**

LA NOUVELLE-ORLÉANS — Trois longs mois durant, les choses étaient simples: tel un encrier plongé dans l'eau, le puits endommagé déversait sa ration quotidienne de brut dans le golfe du Mexique, alimentant la couche gluante d'hydrocarbures qui menaçait les côtes de Louisiane et des quatre autres États riverains du Golfe. Puis, soulagement: le 15 juillet, BP et les autorités américaines ont annoncé qu'elles avaient réussi à stopper l'écoulement à l'aide d'un «entonnoir».

Vint l'heure des comptes. De 397 à 715 millions de litres de pétrole se seraient écoulés dans la mer. Mais seulement un quart de ce volume aurait été récupéré par le géant pétrolier.

En surface, toutefois, BP a sorti le grand jeu. Tout d'abord en allumant 411 foyers d'incendie maîtrisés de pétrole et de gaz, puis en déployant des centaines de navires «écumeurs», dont la mission a consisté à pomper le pétrole flottant à la surface.

La stratégie a été payante puisque, depuis 12 jours que le brut ne s'écoule plus, BP et les autorités américaines sont bien en peine de trouver du pétrole à récupérer.

«Ce que nous voyons, ce sont des centaines de milliers de taches de pétrole. Le défi est de réussir à les trouver parce qu'elles sont réparties» sur une immense surface et donc «très difficiles à repérer», explique l'amiral Thad Allen, chargé de la lutte contre la marée noire par le gouvernement américain.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: avant la pose de l'entonnoir, la fuite crachait l'équivalent de 25 000 barils par jour dans le golfe du Mexique. La semaine dernière, tandis que les équipes se préparaient à évacuer la zone en prévision de l'arrivée de la tempête tropicale *Bonnie*, ce volume était tombé à 56 barils quotidiens.

### Maux de tête à l'horizon

Alors, qu'est devenu le brut, celui qui n'a pas été récupéré par les bateaux ou qui n'est pas parti en fumée au cours d'incendies maîtrisés?

Impossible de donner une seule et unique réponse. Certains experts pensent qu'il a été englouti par les organismes marins; d'autres, moins optimistes, estiment qu'il pourrait stagner, en embuscade, dans les profondeurs du golfe du Mexique. En tout cas, les avions qui survolent constamment la zone de la marée noire ont bien du mal à détecter des nappes de pétrole dignes de ce nom.

Le dernier bulletin de l'Agence océanique et atmosphérique américaine (NOAA) ne relève que sept couches de ce type – toutes très légères – qui flottent en surface. Et à l'approche de la phase finale de la lutte contre la catastrophe – la fermeture définitive du puits, attendue la semaine prochaine –, Thad Allen pense déjà à la suite des opérations.

L'«après» consistera surtout en un minutieux travail d'évaluation des dégâts causés par le pétrole sur les rivages. Quelque 1027 km de côtes ont été souillés par le brut. Si le nettoyage des plages ne devrait demander qu'un effort minimal, l'élimination du brut dans les marécages pourrait donner bien des maux de tête aux autorités.

Le géologue Ed Owens, engagé par BP pour aider à organiser la protection des rivages, rejette tout alarmisme. Il a estimé lundi que les marécages, qui abritent une faune foisonnante, devraient avoir récupéré dans quelques mois, car seul un «faible volume» de pétrole y a pénétré.

## «CHANGER LA CULTURE DE BP»

Le groupe pétrolier BP va devoir «changer de culture» après la marée noire du golfe du Mexique, a affirmé hier son nouveau directeur général, l'Américain Bob Dudley, lors d'une interview sur la chaîne ABC. Un événement comme la marée noire «vous secoue jusqu'aux fondations. Et vous avez deux façons de réagir: l'une est de prendre ses jambes à son cou et de se cacher. La seconde est de faire face et de changer réellement la culture de l'entreprise et de s'assurer que tous les contrôles sont en place, pour faire en sorte que cela ne se reproduise plus», a dit M. Dudley, qui succédera au PDG actuel, Tony Hayward, le 1er octobre. «Cet accident nous est tombé dessus. Il est clair que nous allons continuer à renforcer la sécurité de nos opérations», a-t-il ajouté. — d'après AP

vincentmunier

NATIONAL GEOGRAPHIC MUSEUM

NATURE'S BEST PHOTOGRAPHY

L'EXPOSITION L'AGE SAUVAGE

ENCORE PLUS FÉROCES, ENCORE PLUS TOUCHANTS!

Plus de 140 des meilleures photos animalières prises à travers le monde, dont 50 toutes nouvelles.

Et un court métrage sur les méthodes de travail de Vincent Munier, seul photographe à avoir remporté un titre de **BBC Wildlife Photographer of the Year** à trois reprises.



SOUS LE GRAND CHAPITEAU CLIMATISÉ,
SUR LES QUAIS DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL,
ÎLE BONSECOURS
À DEUX PAS DE LA PLACE JACQUES-CARTIER
MÉTRO CHAMP-DE-MARS

QUAIS DU VIEUX-PORT MONTRÉAL

CET ÉTÉ

du dimanche au mercredi de 11 h à 19 h
du jeudi au samedi de 11 h à 21 h

UNE PRODUCTION DE UMA

www.etat-sauvage.com

*«C'est l'émotion qu'il ressent qu'il réussit à transmettre dans ses tableaux vivants.»*

**Mario Cloutier**
LA PRESSE, 2009

*«... autant les ours sont terrifiants lorsqu'ils montrent leurs dents, autant la tendresse qu'une mère éprouve pour ses petits est manifeste.»*

**Caroline Montpetit**
LE DEVOIR, 2009

*«Les photos sont époustouflantes... ce que Vincent Munier veut, c'est vraiment nous émouvoir.»*

**Rebecca Makonnen**
C'EST BIEN MEILLEUR LE MATIN, RADIO-CANADA, 2009

LA PRESSE cyberpresse.ca · Bos · GROUPE CORLAB · HJC PRODUCTIONS · M&H · uma

CATALOGNE

# La corrida subira-t-elle l'estocade ?

Le monde taurin espagnol retenait son souffle, hier, à la veille d'un vote parlementaire qui pourrait interdire les corridas en Catalogne et donner une victoire historique aux opposants à la tauromachie. Bien plus qu'une simple histoire de défense des animaux, l'interdiction de la corrida en Catalogne est perçue, dans le reste du pays, comme un rejet de la culture espagnole par une région notoirement autonomiste.



PHOTO JAVIER BARBANCHO, REUTERS

**La tauromachie est déjà en nette perte de vitesse en Catalogne, soutiennent opposants à la corrida et défenseurs des animaux, tandis que les médias conservateurs voient dans le vote d'aujourd'hui une riposte politique à saveur autonomiste.**

**GILBERT GRELLET**
AGENCE FRANCE PRESSE

MADRID — Le Parlement régional de Catalogne doit décider ce matin s'il interdira les combats de taureaux dans cette riche région du nord-est de l'Espagne, comme le réclame une « initiative législative populaire » (ILP). Les derniers pointages semblaient indiquer qu'une majorité des 135 parlementaires catalans penchaient pour la prohibition des corridas, un coup de tonnerre pour la tradition séculaire de la *fiesta* espagnole.

En cas de succès de l'ILP, la Catalogne deviendrait la deuxième région d'Espagne à interdire la tauromachie après l'archipel des Canaries, qui l'a fait en 1991. Les milieux taurins redoutent maintenant une possible contagion.

Partisans et opposants étaient donc mobilisés hier avant un vote qui s'annonce très serré et dont les défenseurs de la tauromachie dénoncent les arrière-pensées politiques liées au nationalisme catalan.

C'est devenu une question politique dans une région où « l'idée est de proscrire tout ce qui est espagnol », a clamé hier l'éditorialiste du quotidien madrilène *El Mundo* (droite).

### Revanche politique ?

Ce thème est martelé depuis quelques jours par les médias conservateurs, qui voient dans la possible prohibition une volonté de revanche des hommes politiques catalans, après un récent arrêt du tribunal constitutionnel qui rogne certains aspects du statut d'autonomie de la région.

Le président régional socialiste José Montilla a donné liberté de vote à ses 37 parlementaires, alors qu'un vote socialiste initialement prévu contre la prohibition aurait sans doute garanti un rejet de l'ILP.

Mais les opposants à la corrida, de plus en plus nombreux en Catalogne et soutenus par de puissants groupes internationaux de défense des animaux, rappellent que cette tradition est déjà en nette perte de vitesse dans la région, où seule la place Monumental, à Barcelone, organise encore des corridas.

Promue par la plateforme Prou! (Assez!), l'ILP avait recueilli l'année dernière plus de 180 000 signatures pour réclamer la révision d'une loi catalane interdisant de tuer ou de maltraiter des animaux dans des spectacles publics, à l'exception des courses de taureaux.

### Mobilisation internationale

La mobilisation internationale est également forte ; des organisations de défense des animaux réclament la prohibition de cette pratique « cruelle et obsolète ». La Société mondiale pour la protection des animaux (WSPA) a notamment transmis lundi au Parlement catalan une lettre portant 140 000 signatures pour appuyer la demande d'interdiction.

Le vote intervient dans un contexte morose pour le secteur taurin en Espagne, qui génère 40 000 emplois et plusieurs milliards d'euros de revenus chaque année, mais subit depuis 2009 les effets négatifs de la crise économique.

Plusieurs régions espagnoles, dont celle de Madrid, ont annoncé, à la suite du débat catalan, leur intention d'inscrire la tauromachie à leur « patrimoine culturel » afin de protéger cette tradition, mais les anti-taurins y gagnent aussi du terrain.

Espérant un sursaut de dernière minute, les défenseurs français de la tauromachie sont également montés au créneau. Il faut défendre la liberté de choix et cette « passion commune » culturelle franco-espagnole, que « personne n'a le droit d'interdire », a affirmé hier au quotidien *La Razon* le torero français Juan Bautista.

# Mission : assassinats ciblés

## Task Force 373, une unité très spéciale de l'armée américaine en Afghanistan, révèle Wikileaks

D'APRÈS AP

WASHINGTON — La diffusion par le site Wikileaks de milliers de documents militaires américains confidentiels lève un coin du voile sur une unité spéciale de l'armée américaine appelée « Task Force 373 », chargée de traquer et de tuer des combattants ennemis en Afghanistan – talibans ou chefs d'Al-Qaïda répertoriés sur une liste d'objectifs.

Les documents révèlent des détails sur des missions de cette unité et font état de nombreux incidents et bavures aux conséquences mortelles pour la population civile, dont des enfants.

La Task Force 373, selon les rapports divulgués, a pour mission de capturer ou d'éliminer, hors de toute démarche judiciaire, des cibles figurant sur une liste appelée JPEL (Joint Prioritised Effects List – liste commune prioritaire). Des juristes s'interrogent sur la légalité des exécutions et de la détention, sans procès et pour une longue durée, de certaines des personnes capturées.

Des responsables militaires à Washington ont réfuté les accusations de crimes de guerre et ont fait valoir que les listes de cibles nominatives sont un des éléments inévitables de tout conflit armé.

### « Dommages collatéraux »

Parmi les rapports cités par Wikileaks figurent les comptes rendus d'opérations comme celles du 11 juin 2007. Ce jour-là, la TF 373, accompagnée d'éléments des forces spéciales afghanes, est partie à la recherche d'un commandant taliban nommé Qari Ur-Rahman. À la tombée de la nuit, une fusillade a éclaté alors que l'unité approchait de l'objectif. Elle a appelé en renfort un avion AC-130, appareil d'attaque au sol et d'appui aérien, une véritable canonnière volante qui a arrosé d'obus le secteur.

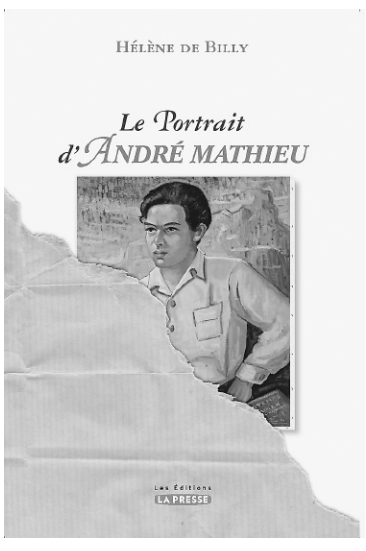
Le bilan de l'opération n'a été découvert que plus tard : sept morts et quatre blessés parmi des membres de la police afghane, ce dont les communiqués officiels diffusés par la suite n'ont pas fait mention, pas plus que de la participation de la TF 373 à cette mission.

Une autre opération de la TF 373 a également fait des « dommages collatéraux », selon la formule consacrée, dans la province de Paktika (Sud-Est). La cible était un chef d'Al-Qaïda, Abou Laith al-Libi, soupçonné de diriger plusieurs camps d'entraînement terroristes dans cette région frontalière du Pakistan. Al-Libi ne figurait pas parmi les victimes du bombardement, qui a tué sept enfants dans une école coranique.

## CRIMES DE GUERRE ?

Selon Julian Assange, fondateur du site Wikileaks, des « milliers » d'attaques américaines en Afghanistan seraient susceptibles de faire l'objet d'enquêtes pour crimes de guerre si des tribunaux se penchaient sur la question. Tom Parker, un des responsables d'Amnistie internationale aux États-Unis, n'est pas certain que tous les raids relèvent du crime de guerre et note que la guerre d'Afghanistan soulève des questions complexes. « Il est vraiment difficile de savoir où se terminent les assassinats et où commence la guerre », même si, dit-il, les listes nominatives « mettent les gens mal à l'aise ». — AP

LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE




EN JUILLET
cinquante personnes gagneront le livre
« LE PORTRAIT D'ANDRÉ MATHIEU »
ET UN
SAC RÉUTILISABLE

LES ÉDITIONS LA PRESSE




À NE PAS MANQUER
SAMEDI

FORD GABRIEL
PRIX EMPLOYÉS FORD
En ce moment, vous payez ce que nous payons.
ENSEMBLE SPORT GRATUIT
• Jantes de 15 po en alliage
• Becquet arrière
• Antibrouillards
Livrable seulement pour la version SE
FOCUS SE 2010
avec ensemble sport gratuit
Rajustement Prix Employés....1 368 $
Allocation-livraison ..... 3 000 $
Rajustement total .....4 368 $
Votre Prix Employés**
14 981 $



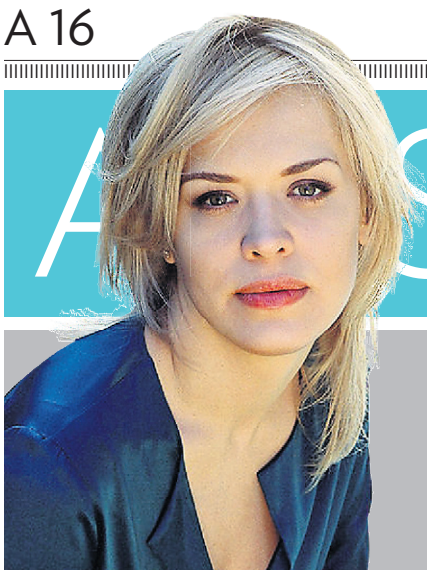
DE PLUS, LA FOCUS SE COMPREND DE SÉRIE :
• Radio satellite Sirius® • Climatiseur • Verrouillage électrique des portes • Clé programmable MyKey^MC • Afficheur multimessage • Rétroviseurs chromés chauffants à réglage électrique • Glaces à commande électrique • Freins antiblocage • Antipatinage • Contrôle électronique de stabilité AdvanceTrac® • Suspension d'inspiration européenne • 6 sacs gonflables • Système de surveillance de la pression des pneus • Assistance routière 60 mois
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR L'AIR CLIMATISÉ INCLUS

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES : Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. * L'offre Prix Employés Ford (le « Prix Employés ») est en vigueur du 1er juillet au 31 août 2010 seulement (la « période du programme ») et s'applique au programme « A », habituellement offert aux employés de Ford, mais exclut le boni négocie avec les TCA ou d'autres offres d'encouragement spéciales dont les employés peuvent bénéficier de temps à autre. Le Prix Employés s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford 2010 et 2011 neufs. Le nouveau véhicule doit être commandé à l'usine ou livré chez votre concessionnaire Ford participant durant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres au détail de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux. Le Prix Employés est admissible au programme de protection des encouragements et peut être combiné au programme « Connexion commerciale » mais ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F et Plans A/Z. ** Achetez l'un des véhicules neufs suivants : Focus SE à boîte manuelle avec ensemble sport gratuit 2010 pour 14 981 $ après déduction du rajustement Prix Employés total de 1 368 $. Le rajustement total est une combinaison du rajustement Prix Employés 1 368 $ et de l'allocation-livraison de 3 000 $ et est appliqué à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat après le rajustement Prix Employés et la déduction de l'allocation-livraison. Ces offres incluent les frais de transport 1 350 $ et la taxe sur l'air climatisé 100 $, mais excluent vos frais d'immatriculation, vos assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM, les frais d'administration et toutes les taxes applicables. Détails complet chez Ford Lincoln Gabriel.




FORD GABRIEL
7100, St-Jacques ouest, Montréal
(514) 487.7777
Ford
Montez à bord.

# ARTS ET SPECTACLES



LANAUDIÈRE
OLGA KERN : POPULAIRE
PAGE 18

MUSIQUE
PLASTIC BERTRAND N'EST PAS L'INTERPRÈTE DE *ÇA PLANE POUR MOI*
PAGE 19

NUITS D'AFRIQUE

## À marquer d'une pierre blanche

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE

« Records… bonheur… apothéose… extraordinaire. »

Si l'on croit leur directrice Suzanne Rousseau, les 24es Nuits d'Afrique sont à marquer d'une pierre blanche.

Hier en conférence de presse, les organisateurs ont dressé un bilan extrêmement positif du festival, qui s'est terminé dimanche soir au Métropolis avec le concert du groupe Kassav', et avec celui du Zimbabwéen Oliver Mtukudzi place Émilie-Gamelin.

Le volet extérieur du festival a particulièrement bien marché, avec son Village Nuits d'Afrique. On estime que 32 000 personnes ont foulé la place Émilie-Gamelin samedi soir, pour une augmentation de 30 % de la fréquentation.

Une hausse de 40 % du chiffre d'affaires a également été enregistrée au chapitre des produits dérivés, de la foire alimentaire et des aires de rafraîchissement.

Selon Nuits d'Afrique, ce succès serait attribuable à la diversité de la programmation (plus de pays et de genres musicaux représentés), un nouvel aménagement extérieur plus efficace, une température idéale, une plus grande mise en marché télévisuelle et une foule de mieux en mieux informée, notamment grâce au site web, qui a attiré cette année près de 63 000 visiteurs répartis sur 82 pays.

Pour les concerts intérieurs, on calcule que les salles se sont remplies à 80 %, soit à peu près comme l'an dernier. « Si les concerts d'Omar Pene, des Sierre Leone Refugee All Stars, de Dobet Gnahoré, de Kassav' et de Hindi Zahra se sont bien vendus, celui de Konono No. 1 a en revanche été programmé dans une salle trop grande (le National) », résume Mme Rousseau.

« Si nous voulons continuer à offrir une programmation partagée entre nouvelles tendance et spectacles plus classiques, il faudra que l'on distingue encore mieux nos différentes séries », précise la directrice, en ajoutant que la présentation de 2011 « se démarquera encore plus » par sa cohabitation du traditionnel et du contemporain.

Nuits d'Afrique continuera de présenter des spectacles spéciaux toute l'année avec des artistes locaux et internationaux. Ces concerts tiendront lieu de hors-d'œuvre pour le 25e festival, qui aura lieu du 12 au 24 juillet 2011.



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

**Kevin Parent a apparemment vite été adopté par les comédiennes Evelyne de la Chenelière, Évelyne Brochu et Hélène Florent.**

CINÉMA / *Café de Flore*

# Kevin Parent fera ses débuts d'acteur avec Jean-Marc Vallée

On savait déjà que Vanessa Paradis tiendra l'un des rôles principaux dans *Café de Flore*, prochain film de Jean-Marc Vallée. La production a annoncé hier le reste de la distribution. Surprise de taille : le chanteur Kevin Parent fera ses premiers pas au cinéma aux côtés d'Hélène Florent, Evelyne de la Chenelière et Évelyne Brochu.

CHANTAL GUY

Il ne s'agit pas d'un petit rôle, mais d'un rôle principal. Kevin Parent incarnera Antoine, DJ dans la quarantaine, en pleine crise, au centre d'un triangle amoureux. Le chanteur est lui-même étonné par cette occasion unique qui lui est offerte.

« Je suis terrifié et excité à la fois. Je devrai faire mes devoirs et être à l'écoute ! Et changer mon parler, qui devra être plus montréalais que gaspésien… C'est une grande leçon d'humilité. » Ainsi qu'un beau cadeau après le pénible épisode d'un passage à tabac à Québec qui l'avait laissé avec une commotion cérébrale. Mais la santé va bien, dit-il.

Cette décision est assez étonnante quand on sait à quel point Kevin Parent n'est pas vraiment à l'aise avec les « kodaks », comme il dit. Mais il s'agit d'interprétation, cette fois. « Je n'aime pas jouer moi-même. Mais ce personnage me rejoint quand même un peu, j'ai replongé dans certaines émotions en lisant le scénario. »

Jean-Marc Vallée cherchait un comédien qui ait une sensibilité musicale, non seulement parce que le personnage est DJ, mais parce que le film sera fortement appuyé par la musique, encore plus que *C.R.A.Z.Y.* Le réalisateur a auditionné autant de comédiens que de chanteurs, et c'est Kevin Parent qui s'est révélé. « Kevin est une belle matière brute, plein de sex-appeal, hypersensible, en "criss" d'être à fleur de peau. Il EST le personnage. »

Hélène Florent sera Carole, l'ex d'Antoine, qui se remet mal de la séparation. « C'est une promesse non tenue, pour elle », explique la comédienne, que l'on pourra voir dans la saison 3 de *La galère* à l'automne. La dramaturge Evelyne de la Chenelière, elle, joue sa meilleure amie. « Ce que j'aime du film de Jean-Marc, c'est que c'est un vrai film d'amour authentique, qui s'assume. »

### Coproduction avec la France

Après l'expérience britannique de *Young Victoria*, Jean-Marc Vallée est heureux de revenir à un projet québécois, coproduit par la France (3 millions de dollars sur un budget canadien de 10 millions). Surtout, il est heureux de tourner son propre scénario, qu'il a mis trois ans à écrire. Le mystérieux synopsis de *Café de Flore*, qui n'est pas dénué de fantastique, propose deux histoires qui se répondent, l'une dans les années 60 à Paris, l'autre de nos jours à Montréal. Cela veut dire que Kevin Parent ne tournera pas avec Vanessa Paradis, qui incarne pour sa part la mère d'un enfant trisomique. Surtout, *Café de Flore* est un film sur le deuil amoureux, sur la « difficulté de dire adieu à ceux qu'on aime ».

« Il faut parfois une vie et même deux pour y arriver, dit Jean-Marc Vallée. Ça prenait donc deux histoires pour raconter une séparation. »

Jean-Marc Vallée a trois scénarios supplémentaires sur la table, dont l'adaptation du roman *Du bon usage des étoiles* avec Dominique Fortier, et *Les temps magiques*, une suite en long métrage de ses courts métrages sur les relations père-fils.

Le tournage de *Café de Flore* débute le 16 août et se poursuivra jusqu'à l'automne en France. Le film devrait prendre l'affiche en 2011.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

**Jean-Marc Vallée a mis trois ans pour écrire le scénario de *Café de Flore*.**



ROY DUPUIS / *Mesrine : l'instinct de mort*

# Jouer du fusil

Plus de deux ans après l'avoir tourné, Roy Dupuis verra enfin ce soir *L'instinct de mort* dans le cadre du festival Fantasia. Dans ce premier volet du diptyque *Mesrine*, l'acteur incarne Jean-Paul Mercier, complice québécois du célèbre caïd français.

MARC-ANDRÉ LUSSIER

Roy Dupuis arrive sur le plateau de la nouvelle série télévisée *Les rescapés*. Il n'a pas encore l'allure du personnage des années 60 qu'il aura au moment où tournera la caméra; seule une petite moustache naturelle trahit ce voyage dans le temps. Pour l'heure, la star québécoise a les pieds bien ancrés dans le présent. Et la tête déjà projetée dans l'avenir.

Le présent, ce sont les films. Dont, bientôt, le prochain Marc-André Forcier. L'avenir, c'est cet appel du large qui l'amènera à entreprendre un voyage autour du monde sur son bateau, idéalement pendant cinq ans.

« Je ne me suis jamais senti aussi vivant que quand je me suis retrouvé en mer, explique-t-il. C'est un appel très fort. On se retrouve seul en communion avec des éléments beaucoup plus grands que soi. Pour la première fois de ma vie, j'ai un projet à long terme ! »

Il ne sait pas encore quand il prendra le large. Le temps de terminer la série, de tourner le ou les films qui lui semblent essentiels. « Ce sera dans un an ou deux, peu importe. Je ne sais pas quand je pars; je ne sais pas quand je reviens non plus. Tout est ouvert ! »

Dans le présent, il y a aussi la sortie québécoise, avec bientôt deux ans de retard, de *L'instinct de mort*, premier volet du diptyque *Mesrine*, dont une bonne partie de l'intrigue se déroule au Québec. Dupuis prête ses traits à Jean-Paul Mercier, complice québécois du célèbre caïd français, incarné par Vincent Cassel.

« Je vais voir le film pour la toute première fois ce soir à Fantasia ! lance l'acteur. J'ai le DVD depuis longtemps à la maison, mais je ne l'ai jamais regardé. Je ne vois habituellement les films dans lesquels je joue qu'aux premières. Je ne les regarde jamais chez moi. Je n'en vois pas l'intérêt ! »

Roy Dupuis garde un excellent souvenir du tournage, dont une bonne partie s'est déroulée à Paris, où fut notamment recréée la cour du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, lieu d'une mémorable tentative d'évasion.

« J'ai beaucoup aimé travailler sous la direction du réalisateur Jean-François Richet, dit-il. J'étais surtout impressionné par les moyens dont disposait la production. Ils ont pris une journée entière juste pour placer le *kodak* ! Je n'avais jamais vu ça ! »

## Un truc amusant

Même s'il a lu quelques articles publiés à l'époque afin de connaître un peu mieux le personnage qu'il devait incarner, l'acteur s'est surtout laissé porter par le scénario. Le tournage de *L'instinct de mort* a eu lieu à un moment où Dupuis enchaînait les films.

« C'est un peu comme apprendre à danser, observe-t-il. Même si on se fait tirer dessus et qu'on doit jouer la souffrance, il reste que, à la base, il s'agit d'une chorégraphie. J'avais déjà joué du *gun* pour la série *Nikita*. Jouer la violence intérieure ou l'exprimer avec les mains ou un fusil, c'est pareil. Mais là, c'était juste un peu plus amusant parce qu'on avait assez de moyens pour aller jusqu'au bout des choses. »

Le tournage de *Mesrine* a aussi permis à Roy Dupuis de renouer avec Vincent Cassel, avec qui il a déjà bâti une complicité, il y a environ 25 ans…

« Je sortais tout juste de l'École nationale et j'ai été embauché pour tenir un rôle dans un film français qui ne s'est finalement jamais fait. Je n'avais jamais mis les pieds à Paris de ma vie et je m'étais lié d'amitié avec Vincent, qui avait aussi un petit rôle dans ce film. C'est lui qui m'a servi de guide à l'époque. Quand nous nous sommes retrouvés sur le plateau de *Mesrine*, c'était un peu comme si nous nous étions quittés la veille. »



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

**Roy Dupuis n'exclut pas la possibilité de voir le militant prendre un jour le pas sur l'acteur.**

S'il a abordé ce métier en misant sur le simple plaisir de jouer, Roy Dupuis estime que sa responsabilité s'accentue au fil des ans.

« Avec la maturité vient la responsabilité du citoyen, explique-t-il. Plus que le personnage que j'ai à jouer, c'est maintenant le projet dans son ensemble qui emportera mon adhésion ou pas. La pertinence du propos, le point de vue social, son utilité. Quand il s'agit seulement de jouer pour jouer, on dirait que ça vient moins me chercher, maintenant. »

Ayant plusieurs causes sociales à cœur, l'homme n'exclut pas la possibilité de voir le militant prendre un jour le pas sur l'acteur.

« J'ai eu parfois du mal à composer avec la notoriété, particulièrement à l'époque des *Filles de Caleb*, mais l'un des avantages est de pouvoir donner une voix à des personnes qui ne pourraient pas être entendues autrement. C'est une façon de me servir de ma popularité. »

**« Je ne sais pas si la situation est stimulante ou pas pour le cinéma, au Québec, présentement. J'ai tendance à penser que non. »** — Roy Dupuis

Ces causes le préoccupent en tout cas davantage que les débats qui ont cours actuellement à propos de notre cinématographie nationale. L'acteur n'en reste pas indifférent pour autant.

« Je ne sais pas si la situation est stimulante ou pas pour le cinéma, au Québec, présentement. J'ai plutôt tendance à penser que non. Il me semble qu'on s'en va de plus en plus vers la facilité, vers les recettes, vers « l'industrie » du cinéma. Mais le cinéma, c'est aussi de l'art. Et où est l'art, là-dedans ? Une vision artistique, c'est justement proposer un point de vue différent, qui va à l'encontre des recettes. »

« En même temps, poursuit-il, je peux comprendre les impératifs de l'industrie. Je crois qu'il reste un équilibre à trouver. Cela dit, c'est un aspect de la discussion qui ne m'intéresse pas beaucoup. Je me sens plus concerné par les questions citoyennes que par les débats sur le financement du cinéma. Je constate cependant que je lis plein de scénarios intéressants, écrits par des jeunes, qui ne seront probablement jamais réalisés. »

***L'instinct de mort* est présenté ce soir à 18 h 30 au Théâtre Hall de l'Université Concordia dans le cadre du festival Fantasia. En salle le 13 août.**

OSHEAGA / The Gaslight Anthem

# Décoller les étiquettes

Toute sa vie durant, un musicien cherche à définir un peu plus son identité, à comprendre son rôle dans l'univers musical, m'explique Brian Fallon, joint chez lui, dans le New Jersey. Son groupe, The Gaslight Anthem, vient justement de faire un pas de géant en ce sens avec son troisième album, *American Slang*.

ALAIN DE REPENTIGNY

The Gaslight Anthem était déjà un groupe à suivre quand il s'est produit à La Tulipe en mars 2009. La presse rock internationale avait souligné l'énergie, la puissance et l'authenticité de ce rock qui puisait dans les grands mythes de la culture populaire américaine. Dans ses textes, Brian Fallon faisait volontiers référence à Elvis, à Tom Petty et surtout à Springsteen, avec qui il a chanté *No Surrender* devant une mer de monde, à Londres, il y a un an.

Dans son tout récent album, *American Slang*, The Gaslight Anthem s'affranchit de plus en plus de ces influences assumées et trouve sa propre voix. Le chanteur et guitariste Fallon estime que, à partir d'éléments qu'il possédaient déjà, le groupe a créé une musique différente de celle qu'il faisait et de ce qu'on entend ailleurs. The Gaslight Anthem, ajoute-t-il, a gagné en finesse, un mot qu'on ne trouve pas souvent dans le vocabulaire des groupes issus du courant punk/hardcore.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

**« Nous sommes de l'Amérique normale, beaucoup plus commune chez nous que les très riches ou les très pauvres », affirme Brian Fallon, chanteur du groupe The Gaslight Anthem.**

« Je ne me plie pas aux règles du punk rock, se défend Fallon. J'aime cette musique et nous venons d'une scène musicale qui a beaucoup à voir avec le punk rock, mais je ne vois pas la nécessité de me conformer à quelque courant que ce soit. »

## Ni riche ni pauvre

Fallon ne comprend pas non plus ce que signifie l'expression « rock col bleu » qu'on lui accole souvent : « Nous n'avons jamais eu à quêter dans la rue, mais il y a eu des moments où nous n'avions pas d'argent et où nos parents étaient en chômage. Nous sommes de l'Amérique normale, beaucoup plus commune chez nous que les très riches ou les très pauvres. On n'est pas assez pauvres pour nous plaindre, mais pas assez riches pour subvenir à nos besoins. C'est une situation un peu étrange. »

Tant qu'à y être, Fallon en profite pour nier le penchant pour la nostalgie qu'on attribue à The Gaslight Anthem, sans doute à cause de son deuxième album, *The '59 Sound* : « Ça m'énerve quand on dit que nous conduisons des Cadillac des années 50. Je ne sais pas d'où ça vient, je n'ai même pas de voiture ! Et je n'ai pas de fixation sur le passé. J'ai même une chanson qui dit : "Ne me chantez pas une chanson qui parle du bon vieux temps !" »

Ce qui ne change pas, toutefois, c'est la passion de la musique qui anime Fallon et ses copains, qui se manifeste par des références au blues ou à la soul de Motown dans les textes de leurs chansons. Pour eux comme pour Springsteen, leur aîné du New Jersey, la musique est un baume, un refuge, une voie vers la rédemption.

« J'ai découvert la musique quand j'étais enfant, quand ma mère faisait jouer la radio dans la voiture, se souvient Fallon. C'est là que j'ai entendu Dylan la première fois. Aux États-Unis, la musique fait vraiment partie du tissu social. Ça va avec la distance, je crois : tout le monde conduit une voiture. Qu'est-ce que tu fais quand tu fais une heure de route pour aller travailler ? Tu écoutes la radio. »

**The Gaslight Anthem au festival Osheaga, le dimanche 1er août.**

ARTS ET SPECTACLES

FESTIVAL ORFORD

# Une semaine consacrée à Nagano et à l'OSM

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Les verdoyantes collines estriennes vibreront bientôt sous les coups de baguette du maestro Kent Nagano. La semaine Kent Nagano et l'Orchestre symphonique de Montréal battra en effet son plein à compter de samedi prochain, et jusqu'au 8 août, dans le cadre du Festival Orford 2010, qui se terminera une semaine après avoir accueilli les musiciens montréalais.

« C'est un véritable festival dans un festival », assure Kent Nagano, joint par téléphone entre deux répétitions en sol européen. « L'Orchestre symphonique de Montréal est très heureux d'aller jouer à Orford. Pour nous, c'est la suite d'une politique que nous avons établie pour ne pas nous engager uniquement auprès du public de Montréal, mais de partout au Québec », précise-t-il.

Les nombreux musiciens de l'OSM profiteront également de leur séjour dans la région d'Orford pour servir de guides, de modèles et de mentors à la relève. En effet, le nouvel Orchestre de l'Académie Orford permet cet été aux stagiaires d'expérimenter tous les aspects de la vie de musicien d'orchestre.

Plusieurs virtuoses de l'OSM, dont les violons solos Andrew Wan et Richard Roberts, partageront leur expertise avec cette nouvelle génération d'interprètes. Ils joueront sous la direction de Kent Nagano et de Jean-François Rivest, directeur artistique du Centre d'arts Orford.

FESTIVAL DE LANAUDIÈRE

# Olga Kern : populaire

CLAUDE GINGRAS
CRITIQUE

Une pianiste en remplaçait une autre lundi soir à Lanaudière. On passait ainsi des cheveux très noirs de la Roumaine Mihaela Ursuleasa aux cheveux très blonds de la Russe Olga Kern.

Olga Kern, 35 ans, fut appelée il y a quelques jours à remplacer Mihaela Ursuleasa, victime d'un accident. Du programme Chopin de la Roumaine, il n'est absolument rien resté. Mais le programme proposé par la Russe était parfaitement satisfaisant – je parle du programme, pas nécessairement de ce que la remplaçante en a fait.

On ne sait pas grand-chose d'Olga Kern, sauf qu'elle remporta en 2001 le premier prix au Concours Van Cliburn – premier prix *ex aequo* avec un compatriote, précision que Lanaudière ne faisait pas.

Se rappelant que 2010 marque non seulement le bicentenaire de Chopin mais aussi celui de Schumann, la pianiste consacre à celui-ci la première moitié de son récital – en fait à M. et M^me^ Schumann puisqu'elle commence par les sept Variations que Clara composa sur un thème tiré des *Bunte Blätter* de son mari.

Difficile au plan technique, l'œuvre contient de belles idées musicales et Olga Kern s'y révèle immédiatement très bonne pianiste et très bonne musicienne.

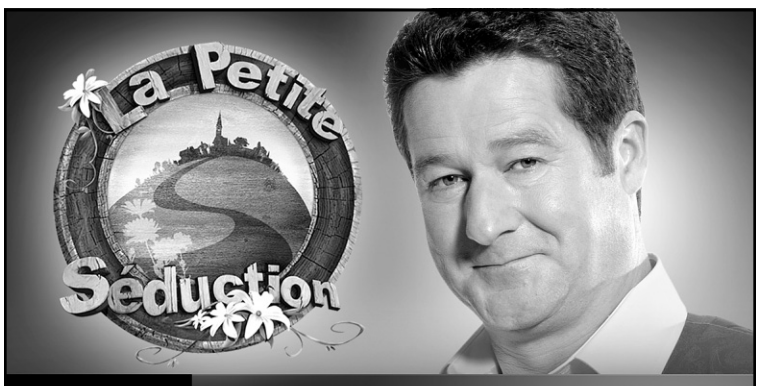
Ce qui suit est un peu moins heureux, mais la pianiste n'est pas seule en cause. La réverbération est prononcée dans l'église de Lavaltrie à moitié remplie et le piano sonne par moments un peu faux. Le célèbre *Carnaval* souffre de ces conditions. Du reste, la pianiste apporte peu d'imagination aux différentes pièces, dont le feuillet préparé en hâte ne donne pas la liste. Je note cependant qu'elle inclut l'énigmatique pièce intitulée *Sphinxs*, habituellement omise; sa réalisation s'y ramène à quelques lourds accords longuement tenus.

D'abord en robe noire, Olga Kern revient en robe rouge après l'entracte. De Chopin, elle reprend la Sonate op. 35 qu'avait malmenée une certaine Edna Stern la semaine dernière dans une autre église de Lanaudière. Abstraction faite de quelques rallentandos inutiles ajoutés aux reprises, l'ensemble se tient et une certaine pensée traverse la *Marche funèbre*.

Mais nous ne sommes pas encore au paradis des vrais grands pianistes. Olga Kern n'a pas cette profondeur. Son exécution à la fois spectaculaire et attachante de la fameuse deuxième *Rhapsodie hongroise* de Liszt, assortie d'une folle cadence de Rachmaninov, permet de voir en elle une très bonne virtuose dans le goût populaire.

Je ne cacherai pas que je prends moi-même un certain plaisir à ce genre de divertissement. Applaudie et rappelée plusieurs fois, la souriante pianiste parle aux spectateurs et ajoute trois pièces: le *Moment musical* no 4 de Rachmaninov, *Spinning Wheel* du très obscur Charles Lisberg et *Étincelles* de Moszkowski, l'un des rappels préférés de Horowitz.

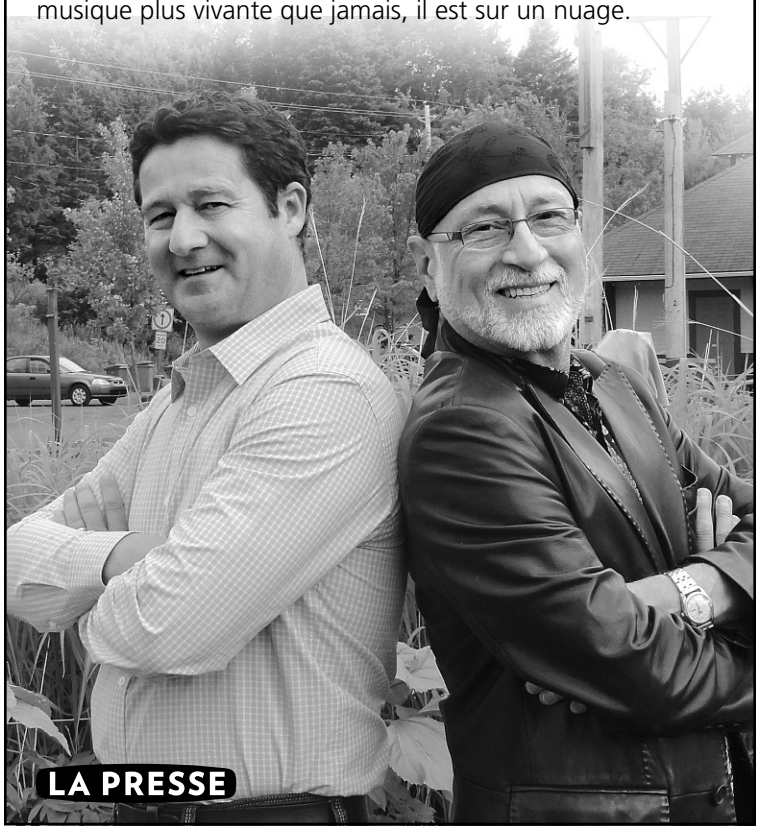
**OLGA KERN, pianiste. Lundi soir, Église de Lavaltrie. Dans le cadre du 33e Festival de Lanaudière. Programme: *Variations sur un thème de Robert Schumann*, op. 20 (1853) – Clara Schumann; *Carnaval*, op. 9 (1834-35) – Schumann; Sonate no 2, en si bémol mineur, op. 35 (1837-39) – Chopin; *Rhapsodie hongroise no 2*, en do dièse mineur, S. 244 no 2 (1847) – Liszt**




À Mont-Rolland
Patrick Norman sur un nuage

C'est sur les ailes d'Air Norman que Patrick Norman et Dany Turcotte découvrent Mont-Rolland, au cœur des Laurentides.

Tantôt chef pâtissier, tantôt jardinier-cultivateur, le chanteur est un homme heureux. Lorsqu'une radio unique émet une musique plus vivante que jamais, il est sur un nuage.




Symposium de Ste-Rose
82 artistes à l'oeuvre



Art et Patrimoine
Du 29 juillet au 1er août
Porte-parole
Dino Tavarone, acteur

Dans le coeur du Vieux Sainte-Rose
Jeudi et vendredi : de 11h à 20h
Samedi : de 10h à 20h
Dimanche : de 10h à 17h

CORPORATION Rose-Art
En face de l'église Sainte-Rose
216 boul. Sainte-Rose, Laval
Tél.-Téléc.: 450 625-7925
corp@roseart.ca • www.roseart.ca
LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2010
LAVAL TOURISME LAVAL Québec

# VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Votre guide télé sur WWW.CYBERPRESSE.CA/TELE

| 0728 | 17 h 00 | 17 h 30 | 18 h 00 | 18 h 30 | 19 h 00 | 19 h 30 | 20 h 00 | 20 h 30 | 21 h 00 | 21 h 30 | 22 h 00 | 22 h 30 | 23 h 00 | 23 h 30 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SRC | 16h30 Chère Betty | Synchro | Le Téléjournal | | Des squelettes | L'Épicerie | La petite séduction / Patrick Norman | | Bons baisers de France / Julie Bélanger | | Le Téléjournal | 22h45 Nouv. sports | Kiwis et hommes / Julie Bélanger | |
| TVA | TVA Nouvelles | | TVA Nouvelles | Sucré salé | Extrême | KM/H | Anges de la réno / Famille Miller | | Dieu Merci! / Chantal Lacroix | | TVA Nouvelles | Sucré salé | VOYAGE AU CENTRE DE LA ... 1h15 | |
| V | Aime Raymond | Mon oncle Charlie | La guerre des clans | Atomes crochus | Wipeout Québec | Rire et délire | Merlin / Excalibur | | Lie to Me: Crimes et mensonges | | Magie Criss Angel | UFC Arts martiaux | | Call TV |
| TQc | Cornemuse | Toc toc toc | Kaboum! | Tactik | Tactik | Malcolm | Mad Men / Langage codé | | LES SOEURS MADELEINE (2002) avec Anne-Marie Duff, Nora-Jane Noone. | | | | Les francs-tireurs | |
| CBC | CBC News | | | Coronation Street | Wheel of Fortune | Jeopardy! | Dragons' Den | | The Tudors | | CBC News: The National | | 22h55 CBC News / 23h05 The Hour | |
| CTV-M | Dr. Phil / Dr. Drew Ordon | | CTV News | | TMZ | Access Hollywood | So You Think You Can Dance / Top 6 Perform Again | | | | CSI: NY / Pot of Gold / Mädchen Amick | | CTV National News | CTV News |
| GBL-Q | 16h30 Young & R. | Global National | Evening News | End of My Leash | E.T. Canada | Ent. Tonight | Big Brother | | Glee / Wheels | | Revealed / No Country for Animals | | News Final | Thirsty Traveler |
| ABC | The Dr. Oz Show | | ..Be a Millionaire? | ABC World News | Fox 44 News | Smarter-5th Grad | The Middle | The Middle | Modern Family | Cougar Town | Castle / Sucker Punch | | The Office | 23h35 Nightline |
| CBS | Dr. Phil / Dr. Drew Ordon | | Channel 3 News at 6 | | CBS Evening News | Ent. Tonight | Big Brother | | Criminal Minds / The Eyes Have It | | CSI: NY / Pot of Gold / Mädchen Amick | | Channel 3 News | 23h35 Letterman |
| FOX | That '70s Show | King of the Hill | Family Guy | The Simpsons | 2 1/2 Men | 2 1/2 Men | So You Think You Can Dance / Top 6 Perform Again | | | | FOX 44 News at 10 | | TMZ | Scrubs |
| NBC | First at Five | 5:30 Now | Newschannel 5 | NBC Nightly News | Jeopardy! | Wheel of Fortune | Minute to Win It / Girls of Summer | | America's Got Talent | | Law & Order: S.V.U. / Bedtime | | Newschannel 5 | 23h35 Jay Leno |
| PBS-P | Curious George | Fetch! | BBC World News | Nightly Business | PBS NewsHour | | Art Express | Scully World Show | In Performance at the White House | | | PBS Previews | BBC World News | Charlie Rose |
| SHOW | Mutant X / At Destiny's End | | Trailer Park Boys | Trailer Park Boys | Tom Stone / Worm | | ME, MOM, DAD, AND HER (2007) avec Paul McGillion, Melora Hardin. | | | | LAYER CAKE (2004) avec Tom Hardy, George Harris, Daniel Craig. 0h30 | | | |
| TLC | Toddlers & Tiaras | | Toddlers & Tiaras | | Toddlers & Tiaras | | Toddlers & Tiaras / Le Maison de Paris | | Toddlers & Tiaras | | Toddlers & Tiaras / Royal Essence | | Toddlers & Tiaras | |
| ARTV | Les Contes d'Avonlea | | Cormoran | | Quelle famille! | Rumeurs | LES TEMPS MODERNES (1936) Charlie Chaplin. | | | Rendez-vous ARTV | Zed à Tokyo | | Rumeurs | Cabine C |
| CD | Paradis perdus | | Soirées d'humour 2005 Partie 1 de 2 | | Biographies | | Victimes / Violence et inceste | | C'est incroyable! / Folie et chaos | | Alliance meurtrière | | Le convoi de l'extrême | |
| Cinépop | 16h20 LA DERNIÈRE PROMESSE | | PIEDS NUS DANS LE PARC (1967) Robert Redford. | | | 19h45 Pourquoi pas | LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE (1974) | | | 21h40 LE SEUL (2001) avec Delroy Lindo, Jet Li. | | | 23h15 LES FRÈRES KARAMAZOV | 1h40 |
| EV | Les nouveaux explorateurs | | Virée en VR | | Ushuaïa Nature Partie 2 de 2 | | Safari photos avec Austin Stevens | | Roses des sables / Initiation aux dunes | | Survivor: Aventures aux Îles Marquises | | Transsibérien, mon amour / Km 5 000 | |
| HI | Petite maison Partie 1 de 2 | | Je m'en souviens... | | Soldats | | Kaamelott | Kaamelott | The Unit: Commando d'élite | | Victoria et Albert Partie 1 de 2 | | | |
| MMAX | Génération 2000 / 2000 | | Musicographie | | Top5.Musimax.com Anglo | | Célébrités et paparazzis | | Génération 80 / 1984 | | Affaires de stars | | Prêt-à-rhabiller | L'index québécois |
| MP | Diddy présente... | Palmarès | | | L'univers M+ | MusiquePlus reçoit | Danse ou crève! | | Diddy présente... | | Tila: Célib et Bi | | Tila: Célib et Bi | |
| RDI | Le Téléjournal | RDI santé | RDI monde | RDI économie | 24 heures en 60 minutes | | Grands Reportages / Le Jour J | | Le Téléjournal | | RDI économie | Le National | Le Téléjournal | 23h45 Nouv. sports |
| S+ | Sans laisser de trace / À fleur de peau | | Les experts / Une chance sur deux | | Protection de témoins | | Brigade maritime / Le grand jour | | 20h55 The Guard: brigade maritime | | Diva de l'Au-Delà / Question de style | | Simplement Zoé / Rêve éveillé | |
| SE | 16h10 LA FILLE... | | 17h50 RED (V.F) (2008) avec Noel Fisher, Kyle Gallner, Brian Cox. | | | 19h25 LES JOIES DE LA MATERNITÉ! (2009) Uma Thurman. | | | LA FIÈVRE DES PLANCHES (2009) Kristy Flores. | | | 22h50 SOUVENIRS DU CAIRE (2008) Patricia Clarkson. | | 0h30 |
| TFO | Mon premier em. | Zoé Safari | Pinky Dinky Doo | Carmen campagne | Panorama | Douce folie | Le monde selon Monsanto Partie 1 de 2 | | LES LÉGENDES DE RITA (2000) avec Martin Wuttke, Nadja Uhl, Bibiana Beglau. | | | | Croisée chemins | Méga const. |
| TV5 | Prendre sa place | 17h50 Questions pour un champion | Journal France 2 | | Pierre Desproges | | ÇA SE SOIGNE (2008) avec Julie Ferrier, Thierry Lhermitte. | | | 24 idées/seconde | À table | Hors série | TV5 le journal | 23h35 Pas rêver |
| VIE | Maison en otage | | L'espace d'un été | Petites personnes | Ma maison | Changez de décor | Maisons d'occasion$ / La loi de Murphy | | Prêt-à-changer / Kathy G. | | Décore ta vie | Recettes vedette | Le BBQ de Louis | LE SECRET ... 1h30 |
| Z | Mélinda, entre deux mondes | | La porte d'Atlantis / Tous les possibles | | Jobs de bras | Comment c'est fait | Dollhouse / Oméga | | Mélinda, entre deux mondes | | Harper's Island / Le piège | | Les stupéfiants / Renverser une moto | |
| RDS | 15h30 IRL Course automobile | | Info Sports | Sports 30 | LMB Baseball / Cardinals de St. Louis c. Mets de New York (D) | | | | | | Sports 30 | Info Sports | Défi Génacol | H2O |
| SPN | Connected With Prime Time Sports | | Connected With Prime Time Sports | | LMB Baseball / Orioles de Baltimore c. Blue Jays de Toronto (D) | | | | | | Sportsnet Connected | | Prime Time Sports | |
| TSN | Around the Horn | Interruption | Off the Record | SportsCentre | World Series of Poker Preview Show | | Poker | | Poker | | SportsCentre | | | Off the Record |
| TTF | Star Wars: Clone | Johnny Test | Les Simpson | Jimmy L'intrépide | Johnny Test | Île des défis extr. | Défis extrêmes | 6teen | Les Simpson | Têtes à claques | American Dad | South Park | Les Simpson | American Dad |
| VRAK | Hannah Montana | Hannah Montana | Grenade avec ça? | Vie de palace | Phénomène Raven | Dans le trouble | Ma famille d'abord | Famille parfaite | Amitiés d'une saison / Reconquête | | Le Loup-garou | Stan et ses stars | M. changement | Frank vs. Girard |

# L'homme derrière Plastic Bertrand

## Lou Deprijck serait l'interprète de *Ça plane pour moi*

AGENCE FRANCE-PRESSE

BRUXELLES — Plastic Bertrand n'est pas le véritable interprète du tube *Ça plane pour moi*, a affirmé Lou Deprijck. Déjà reconnu comme compositeur de ce grand succès, le musicien a confirmé dans une entrevue au quotidien belge *La Dernière Heure* en être également la voix, Plastic Bertrand n'ayant fait que le «chanter» en *play back*. Preuve en a été définitivement apportée par une expertise demandée par un tribunal, a ajouté M. Deprijck.

L'expert ayant comparé la version de 1977 diffusé à huit millions d'exemplaires à une autre enregistrée en 2006 par M. Deprijck en a en effet conclu que c'était bel et bien la même voix. «Avec les terminaisons de phrases relevées sur les bandes, on ne peut attribuer la voix qu'à un Ch'ti ou un Picard», a observé l'expert, autrement dit pas à Plastic Bertrand, né à Bruxelles, mais bien à M. Deprijck, originaire du Hainaut, région du sud-ouest de la Belgique où le dialecte picard est parlé comme dans le nord de la France.

M. Deprijck, dans la même interview, précise qu'il a été en réalité l'interprète des quatre premiers albums de Plastic Bertrand, en accord avec la maison de disques Vogue France. «Plastic a fait, à l'époque, des essais de voix, mais ça ne donnait rien...» Or, Plastic Bertrand demeure juridiquement «l'artiste-interprète du titre», par décision d'un tribunal bruxellois en juin 2006, comme l'a souligné par communiqué la société MMD qui défend les droits du chanteur né Roger Jouret. Cette affaire pourrait être accueillie avec une certaine ironie en Grande-Bretagne: l'air de *Ça plane pour moi* est une copie de *Jet Boy Jet Girl*, morceau composé par un punk britannique du nom d'Elton Motello.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

**Dans une entrevue au quotidien belge *La Dernière Heure*, Lou Deprijck affirme avoir été l'interprète de *Ça plane pour moi* et des quatre premiers albums de Plastic Bertrand (photo).**

## Paule Baillargeon termine le tournage de son film



PHOTO FOURNIE PAR L'ONF

**La réalisatrice, actrice et scénariste Paule Baillargeon (que l'on voit ici avec son directeur photo François Delisle) a terminé hier le tournage d'un nouveau long métrage qu'elle réalise dans le cadre de sa résidence à l'ONF, entreprise en 2009. Pour réaliser cette autofiction, Paule Baillargeon s'est rendue dans son Abitibi natale. Elle y a tourné l'histoire d'une cinéaste qui, en une journée, repasse des fragments de sa vie sur la route la menant au pays de son enfance. Le tournage, amorcé le 24 juillet à Montréal, s'est poursuivi le long de la route 117 pour prendre fin à Val-d'Or. Le montage sera fait au cours de l'hiver 2011. On prévoit la sortie en salle l'automne suivant.** — La Presse





Vivez la magie !

Cavalia



Courez la chance de gagner un des 2 forfaits Rendez-Vous pour 4 personnes le samedi 14 août 2010 à 15h.

Avant le spectacle et lors de l'entracte, vous êtes conviés à vous détendre à l'intérieur de la tente Rendez-Vous où fins hors-d'œuvre et rafraîchissements seront servis.

À la suite du spectacle, vous serez invités à découvrir la vie en coulisses lors d'une visite exclusive des écuries, où vous pourrez rencontrer les chevaux de Cavalia dans leurs loges.

Inscrivez-vous à cyberpresse.ca/concourscavalia

LA PRESSE cyberpresse.ca

BILLETS POUR BROSSARD EN VENTE DÈS MAINTENANT !

Sous le Grand Chapiteau Blanc, QUARTIER DIX30 • 1 866 999-8111

Aucun achat requis. Le concours se termine le 8 août 2010 à 23h59 (HE). Il y a 2 prix pour une valeur de 850$ CA ch. Règlement disponible à www.cyberpresse.ca/concourscavalia

Concours

INSTANT MAGIQUE DE MES VACANCES

Amateurs de photos, faites-nous parvenir l'instant magique de vos vacances et courez la chance de gagner une des 12 cartes-cadeaux ***Nikon,*** d'une valeur de **1000$** chacune, échangeables chez *Lozeau*.*

*Applicables sur des produits *Nikon* uniquement.




Votre photo, de format horizontal, doit représenter des vacances passées ici ou à l'étranger. Voyage culturel, romantique, d'aventure, gastronomique ou autre. Peu importe la saison. En famille, en solitaire ou entre amis.

Saisissez en image votre instant magique et envoyez votre photo avant le 3 octobre 2010 à : **cyberpresse.ca/instantmagique**

Les douze photographies gagnantes seront utilisées pour le calendrier corporatif de *La Presse* 2011 et seront publiées dans *La Presse* et sur cyberpresse.ca.

Tous les détails du concours sur **cyberpresse.ca/instantmagique**

Nikon Lozeau LA PRESSE cyberpresse.ca

# FORUM

LA PRESSE
**André Desmarais** > Président du conseil d'administration
**Guy Crevier** > Président et éditeur
**Éric Trottier** > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
**Mario Girard** > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAL

# *Statistique et politique*



ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

Si Tony Clement tient absolument à rendre le questionnaire long du recensement facultatif, qu'il le fasse. Mais intelligemment, avec la méthode proposée par le Conseil national de la statistique. En réalisant un projet pilote où le questionnaire facultatif sera administré parallèlement au questionnaire obligatoire, pour mesurer les différences dans les taux de réponse. Autrement, on ne saura jamais ce que valent les données recueillies.

***Rendre le questionnaire long du recensement facultatif l'an prochain créera de la distorsion dans les résultats.***

Il est étonnant que le ministre fédéral de l'Industrie, qui multiplie les annonces où il «appuie les projets de recherche novateurs» ou «incite les jeunes Canadiens à découvrir les carrières en sciences», soit aussi insensible à cette question.

Les statisticiens qui ont témoigné devant le comité de la Chambre des communes l'ont bien résumé hier. Rendre le formulaire long facultatif dès l'an prochain créera de la distorsion dans les résultats, sans qu'on sache où, ni dans quelle proportion. La plus importante enquête du pays perdra ainsi une grande partie de sa valeur.

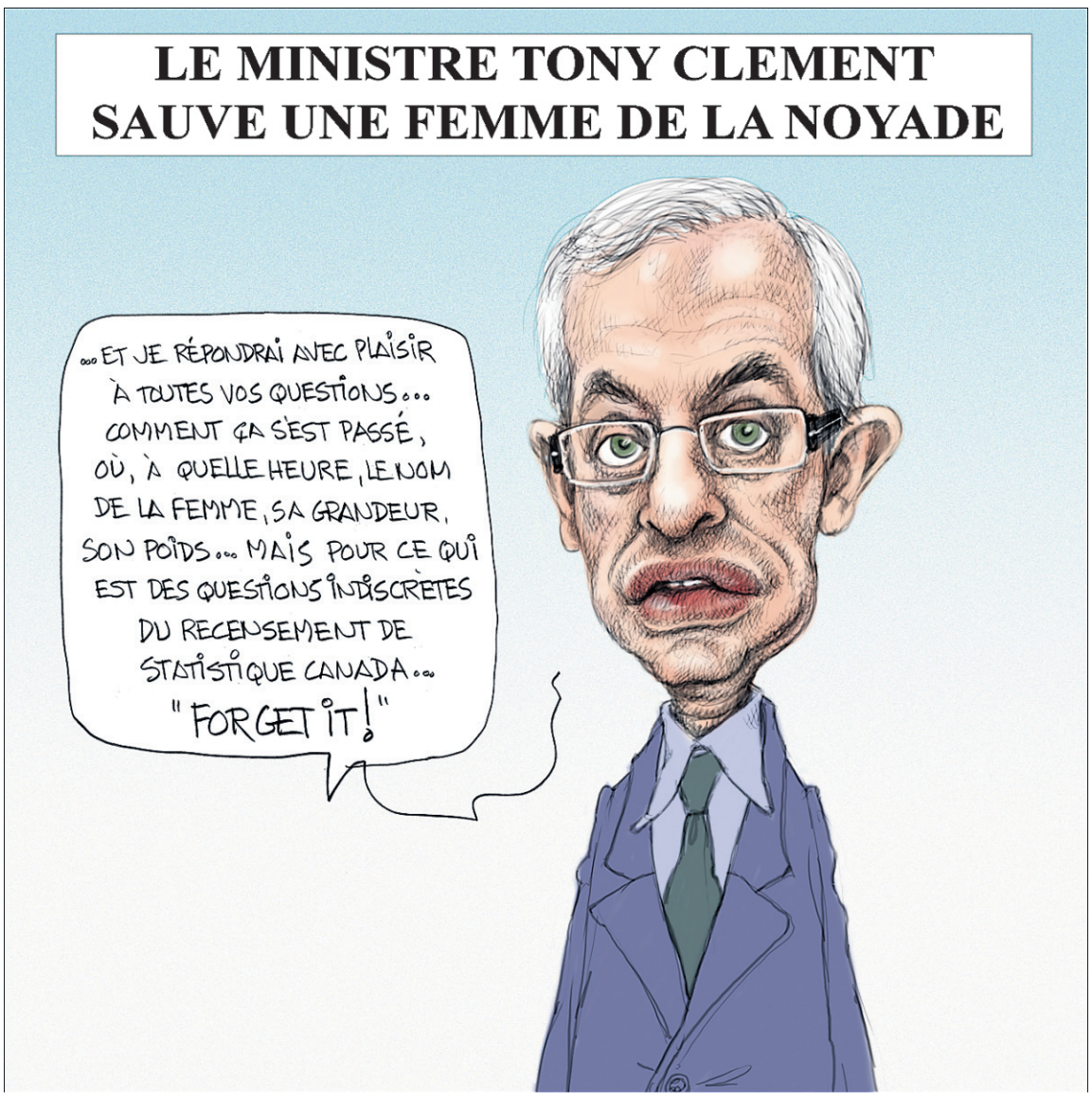
On ne pourra plus s'en servir pour mesurer l'évolution sociale ou économique puisque ses résultats ne pourront pas être comparés à ceux du précédent recensement, comme on le fait d'habitude. On ne pourra pas non plus l'utiliser pour calibrer les échantillons des autres enquêtes publiques ou privées, car on ne saura pas à quel point il est représentatif de la population.

L'expérience montre que les citoyens qui ont du temps, qui ont une conscience sociale ou qui ont tendance à respecter les lois sont plus portés à répondre aux sondages. Et que les pauvres, ceux qui ont moins d'éducation, sont autochtones ou immigrants, sont moins susceptibles de le faire. Ce sont des groupes comme ceux-là qui seront sous-représentés dans le prochain recensement, sans qu'on puisse savoir dans quelle mesure. Difficile de leur venir en aide ou de dénoncer les injustices qu'ils subissent – le chômage des minorités visibles éduquées, par exemple.

Les questions sont trop intrusives? Le gouvernement Harper ne peut s'en prendre qu'à lui-même. C'est lui qui a le dernier mot sur le formulaire, il n'avait qu'à le modifier.

Hélas, les conservateurs n'ont qu'une obsession: la menace d'amende et d'emprisonnement faite à ceux qui refusent de répondre. Le Conseil de la statistique, un organisme indépendant, propose d'abolir la peine de prison. Suggestion louable, mais insuffisante. Ce gouvernement est trop content de se porter ostensiblement à la défense des «honnêtes citoyens» pour faire marche arrière – ou admettre que personne n'est jamais allé en prison pour ce motif.

Tony Clement maintient les pénalités pour le formulaire court et celui destiné aux agriculteurs, reconnaissant la nécessité d'imposer certaines obligations aux citoyens. Qu'il le fasse donc aussi pour le questionnaire long, avec un test de formulaire facultatif. Ce sera moins payant politiquement, mais pas mal plus rigoureux au point de vue scientifique.




DROITS RÉSERVÉS / **serge.chapleau@lapresse.ca**

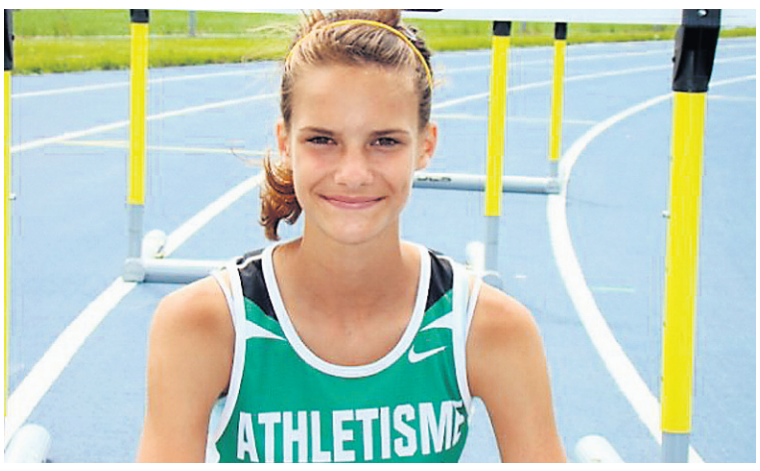
CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

**EXCLUSIF**
Gare à l'anti-élitisme



**LE BLOGUE DE L'ÉDITO**
La moto sport, une espèce en voie de disparition
par François Cardinal

## OPINION



**Claudelle Prévost-Cormier**

# Au bout d'elle-même!

MARIE CLAUDE PRÉVOST
L'auteure est une mère de Saint-Hubert.

Lorsque ma fille est née, le 10 septembre 1996, elle ne pesait que 2 kg. Son cœur s'était presque arrêté de battre et c'est avec une ventouse qu'on a dû l'extirper d'urgence. Une équipe de neuf médecins et infirmières se sont activés autour de nous. Je me sentais défaillir, mais j'ai lutté jusqu'à ce que j'entende un cri strident, tellement puissant que tous ont éclaté de rire! Je pouvais me laisser aller, ma fille, malgré son délicat corps d'argile, avait un cœur viril!

Quatorze ans plus tard, elle continue de nous faire vivre toute une gamme d'émotions. Sa détermination, sa discipline de fer et sa persévérance l'auront conduite aux Jeux du Québec où, du 29 juillet au 2 août, elle fera un pentathlon, une course de 1200 mètres et un relais medley.

Je te félicite, Claudelle, pour tous les efforts et l'ardeur dont tu as fait preuve dans les dernières années. Deux matins par semaine, été comme hiver, tu es à l'école à 7h, sans compter les deux soirs où tu ne reviens pas à la maison avant 19h30. Tous ces entraînements et ces compétitions, et ce, sans jamais nuire à tes excellents résultats scolaires, sachant fort bien que l'école demeure ta priorité.

En cette veille des Jeux du Québec, j'en profite pour féliciter tous les athlètes et les entraîneurs. Tous ont fait preuve d'une grande discipline pour se rendre là où ils sont. Ce n'est pas toujours facile. Les entraînements sont exigeants et les jeunes en sortent souvent complètement épuisés. Mais il y a toujours cette force intérieure qui les pousse à aller au bout d'eux-mêmes.

Chers athlètes, vous êtes tous méritants. Peu importe les résultats, vous avez déjà une médaille tatouée sur le cœur. Vous nous rendez fiers. Vous faites mentir ceux qui disent que les jeunes ne sont plus passionnés et manquent d'ambition.

Et toi, chère Claudelle, merci pour tout le bonheur que tu nous apportes. Go championne! Bonne chance aux Jeux du Québec!

## FORUM@LAPRESSE.CA

# Pourquoi le golf est en déclin

Le nombre de joueurs de golf est en baisse au Québec depuis cinq ans. Pourquoi ce sport est-il en déclin? Voici des commentaires tirés de notre Appel à tous sur Cyberpresse à la suite de notre reportage paru hier dans *La Presse Affaires*.

### Les clubs sont à blâmer

Peu de gens connaissent les règles du golf, ce qui allonge les parties. Moi-même, qui jadis était un joueur assidu, j'ai abandonné, car les rondes peuvent s'allonger jusqu'à une durée de six heures. En y ajoutant le transport, on peut y passer la journée. Aussi, certains clubs n'ont qu'à se blâmer eux-mêmes. Voulant profiter de la manne à la fin des années 90, ils ont établi les départs toutes les huit minutes. Comment voulez-vous gérer votre temps convenablement dans de telles circonstances? Les parties débutant à 7h, c'est fini pour moi!

**André Ouellet**

### Un sport exorbitant

Je suis retraité et j'habite en milieu rural, les Hautes-Laurentides, et le terrain le moins cher pour jouer coûte 42$. Je trouve ça exorbitant. Et ce n'est pas un terrain de championnat. De plus, il faut ajouter les frais de déplacement. L'honnêteté des joueurs envers leur sport est aussi un facteur de frustration. On ne compte pas toujours tous les coups et cela devient un irritant important.

**Richard Bélair**
La Minerve

### Le golf est mort

Le golf est en déclin pour au moins 10 raisons. C'est ennuyeux à regarder. C'est élitiste. Ça coûte cher. Plusieurs villes ont décidé de créer un «quartier du golf» pour y construire des *monster houses*. C'est antiécologique parce qu'un gazon tondu à un demi-pouce n'est pas un «retour à la nature». C'est à peine cardio, et ça, c'est si on n'utilise pas les voiturettes. Aucun Québécois ne s'illustre au golf. Il y a de la neige au moins quatre ou cinq mois par année. Des «gougounes de phentex», c'est laid, mais pour couvrir des bâtons de golf, c'est carrément risible. Le golf est mort. Vive le soccer!

**Frédéric Picard**



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE
**Pour ou contre le golf? Les critiques sont sévères...**

### Changements nécessaires

Le temps consacré au jeu est certes très long, mais l'obligation de le faire en vitesse, souvent avec un *marshall* trop pressé, est très dérangeante pour un amateur qui ne joue qu'une partie ou deux par année. L'étiquette du golf ne colle plus vraiment à la réalité 2010, sans vouloir offenser qui que ce soit. Je crois que l'habillement aurait besoin d'être modernisé tout en demeurant de bon goût. À mon avis, de simples petits changements donneraient envie à des joueurs occasionnels de s'intéresser au golf. Il ne faut pas juste contenter ceux qui s'y connaissent, mais aussi permettre à ceux qui s'y intéressent un peu plus de latitude.

**Yvon Nadeau**

### Trop de temps

Le golf est en déclin tout simplement parce que c'est une activité relativement coûteuse et qui demande énormément de temps. Dans une période où tout le monde semble courir après le temps, le golf ne devient plus une activité attrayante. Il faut se réserver une plage horaire d'environ six heures, et parfois même plus en comptant le temps de déplacement et la bière au 19e trou... Je pense que, de nos jours, les gens préfèrent consacrer plus de temps à leur famille les fins de semaine et justement tenter de trouver un sport ou une activité qu'ils peuvent pratiquer aisément avec leur conjoint et leurs enfants.

**David Robinson**, avocat

**TOUS LES COMMENTAIRES**
cyberpresse.ca/place-publique

## À BIEN Y PENSER

**Un tribunal international vient de condamner un responsable khmer rouge. C'est le Vietnam qui a chassé le régime honni en 1979, après quatre ans de terreur qui ont coûté la vie à 1,7 million de Cambodgiens. Parce que le Vietnam est lui-même un pays communiste qui ne fait pas dans la dentelle, jamais on ne parle en Occident de cette libération. Le rouge est une couleur que certains régimes portent mieux que d'autres.** — Sylvio LeBlanc, Montréal

# FORUM

# LE DAUPHIN D'ARISTIDE

## Éventuel candidat à la présidence, le rappeur Wyclef Jean serait perçu comme un messie en Haïti



**WILSON SAINTELMY**
D'origine haïtienne, l'auteur a immigré au Canada en 1983. Après avoir enseigné la finance à l'UQAM, il termine présentement un doctorat en droit international.

Selon toute vraisemblance, la pop star américaine d'origine haïtienne Wyclef Jean s'apprête à déposer sa candidature aux prochaines élections présidentielles en Haïti, fixées pour le 28 novembre. Si les rumeurs étaient fondées, un tel geste aurait une portée beaucoup plus considérable qu'il n'y paraît à première vue.

La recevabilité de sa candidature risque d'être le principal obstacle sur son parcours vers la magistrature suprême de l'État haïtien. Son éventuelle participation aux joutes présidentielles semble avoir été accueillie avec le même scepticisme que celle de Barack Obama à l'investiture démocrate. Erreur. Il ne faut pas sous-estimer une telle initiative.

**La vedette du hip-hop causerait une révolution culturelle qui verrait le créole émerger comme langue officielle prédominante, avant l'anglais. Exit le français.**

René Préval est de plus en plus assimilé à l'avatar haïtien de George W. Bush. Le tremblement de terre du 12 janvier dernier est à M. Préval ce que le 11 septembre 2001 et l'ouragan *Katrina* furent à M. Bush. De plus, Wyclef Jean a le potentiel d'être à la génération hip-hop en Haïti ce que M. Obama est à la génération « nexus » aux États-Unis. D'autant plus que Port-au-Prince a de plus en plus l'allure du Bronx des Antilles.

Jusque-là, rien pour donner des migraines à l'élite créole d'Haïti. Lorsque les médias et elle réaliseront que Wyclef Jean risque d'être davantage l'avatar de Jean-Bertrand Aristide ou de Hugo Chavez, ils anticiperont à sa juste mesure l'impact de son éventuelle élection à la présidence d'Haïti.

Un tel scénario serait la deuxième humiliation infligée par un *outsider* à l'élite politique haïtienne. Ce serait également un deuxième Waterloo politique, après celui de 1990, pour la communauté internationale face à la mouvance populiste haïtienne, telle qu'incarnée jadis par Jean-Bertrand Aristide.

Wyclef Jean est porteur de la même symbolique messianique que ce dernier. Il émerge comme son dauphin potentiel, du moins dans l'imaginaire des déshérités d'Haïti. Tout comme M. Aristide, il est d'origine modeste, issu de la majorité bossale. Tout comme M. Aristide en 1990, Wyclef Jean est en 2010 l'Haïtien le plus populaire. À l'étranger, en raison de sa célébrité artistique; et en Haïti, davantage pour son militantisme social.

Avocats de la cause des pauvres, les deux hommes font désormais partie de la gauche progressiste de la diaspora haïtienne. Les deux auront fait le saut en politique dans la trentaine avancée. Les deux sont des virtuoses de l'irrationnel; l'un par la théologie de la libération, l'autre par celle du hip-hop. À l'instar de M. Aristide, qui demeure un rescapé salésien devenu millionnaire, Wyclef Jean est un miraculé du Bronx new-yorkais, béatifié au panthéon mondial du hip-hop. Il apparaît aujourd'hui comme la réincarnation du rêve aristidien d'un lendemain meilleur pour la majorité bossale du pays.

Les deux hommes sont porteurs d'un double messianisme: judéo-chrétien et socioéconomique, que l'on trouve au cœur de la théologie de la libération et celle du hip-hop. Tous deux demeurent le produit de la faillite spectaculaire de l'élite créole haïtienne. Faillite matérialisée par l'incapacité avérée d'une telle élite à combler le vide de leadership observé notamment dans l'Haïti post-séisme.

Wyclef Jean sera, dans l'imaginaire populaire, la rançon politique de la trahison et du comportement fratricide de René Préval envers Jean-Bertrand Aristide, son ex-frère jumeau. Voilà qui fait de Wyclef Jean le dauphin non désiré du patriarche déchu.

Si Wyclef Jean réussit son pari, nous risquons d'assister à une double révolution en Haïti. Culturelle, la première révolution verrait la langue créole émerger, pour la première fois dans l'histoire du pays, comme langue officielle prédominante avant l'anglais, question d'accommoder l'hypothétique nouveau chef d'État. Ultime forfait à l'oncle Napoléon. Exit le français comme instrument bicentenaire de domination de la majorité bossale par la minorité créole.

Politique, la deuxième révolution s'ouvrirait sur deux avenues opposées. La première risque de conduire Haïti vers un statut factuel de 51e État américain. La seconde l'engagerait sur l'autoroute bolivaro-chévariste, en tant qu'expression du populisme et de la mouvance néo-progressiste latino-américaine.

Plausible, ce dernier scénario serait une catastrophe politique pour l'Oncle Sam.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

**Le rappeur Wyclef Jean apparaît aujourd'hui comme la réincarnation du rêve aristidien d'un lendemain meilleur pour la majorité bossale du pays.**

# Pas de quoi pavoiser

## Kosovo : ni les souverainistes ni les fédéralistes ne peuvent crier victoire



**BENOÎT PELLETIER**
L'auteur est professeur titulaire à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa et avocat chez Noël et associés.

Le 22 juillet dernier, la Cour internationale de justice a donné un avis consultatif relativement à la conformité au droit international de la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. Comme il fallait s'y attendre, il s'en est trouvé dans le camp souverainiste québécois pour crier victoire. De leur côté, certains fédéralistes ont cherché à limiter la portée de cet avis au seul cas du Kosovo. Toutefois, me semble-t-il, souverainistes comme fédéralistes n'ont pas de quoi pavoiser.

En effet, il me semble clair que, dans cet avis, la Cour énonce des principes qui vont bien au-delà du cas du Kosovo et qui sont susceptibles de s'appliquer à d'autres contextes indépendantistes ou sécessionnistes. Je ne prétends toutefois pas que, dans l'interprétation de l'avis, on ne doive pas tenir compte du contexte particulier dans lequel il est rendu, soit celui du Kosovo. Ce que je soutiens simplement, c'est que, dans cet avis, la Cour énonce des principes qui constituent des fondements du droit international actuel et qui, de ce fait, s'appliquent internationalement.

**En aucun moment, la Cour internationale de justice n'insinue que le droit international doit l'emporter sur le droit constitutionnel interne des États existants.**

Bien que la Cour énonce certains principes en termes généraux et universels, elle dit sur ces principes peu de choses que les experts ne savaient déjà. Somme toute, elle rappelle que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, reconnu par maints instruments internationaux, ne peut être exercé sur le plan externe que par les peuples des territoires non autonomes et par ceux qui sont soumis «à la subjugation, à la domination ou à l'exploitation étrangères».

La Cour ajoute que la pratique des États n'indique pas la formation, en droit international, d'une nouvelle règle interdisant que soient faites des déclarations unilatérales d'indépendance, et ce, même lorsque le peuple concerné ne possède pas le droit strict de disposer de lui-même.

En d'autres mots, selon la Cour, un peuple donné pourrait très bien faire une déclaration unilatérale d'indépendance même s'il ne dispose pas, en vertu du droit international, du droit formel de s'autogouverner sur le plan externe. Une telle déclaration demeurerait conforme au droit international en tout état de cause.

En aucun moment, la Cour ne dit ou n'insinue que le droit international doit l'emporter sur le droit constitutionnel interne des États existants. De plus, rien dans l'avis ne contredit l'opinion émise par la Cour suprême du Canada en 1998 à l'occasion du Renvoi relatif à la sécession du Québec. Au contraire, dans ce renvoi, notre cour suprême a elle-même reconnu qu'une sécession de facto demeurait une option pour le Québec, mais que les chances que celle-ci réussisse dépendraient de la reconnaissance de la communauté internationale.

Je me permets d'ajouter que la réussite d'une telle sécession dépendrait aussi de l'appui que lui donneraient les Québécois eux-mêmes, appui qui devrait d'ailleurs être maintenu pendant la période dite transitoire, c'est-à-dire pendant la période menant à l'acquisition par le Québec du statut d'État souverain.

Enfin, on chercherait en vain dans l'avis de la Cour internationale de justice quoi que soit qui remette en question, directement ou indirectement, la « Loi sur la clarté » dont s'est doté le Parlement canadien en juin 2000, et ce, peu importe ce qu'on peut penser de la pertinence de cette loi sur le plan politique ou de sa conformité au renvoi de 1998.

En effet, la Cour ne nie pas qu'il puisse être légitime de la part d'un État de chercher à faire obstacle à une démarche sécessionniste ou indépendantiste ou de baliser celle-ci. La Cour ne garantit pas non plus le succès d'une sécession qui reposerait sur le principe de l'effectivité, ni ne remet-elle en question le principe de l'intégrité territoriale des États existants. Toutefois, cet avis ne bénéficie pas de la même autorité que les décisions rendues dans l'ordre interne canadien.

On ne peut traiter d'un tel sujet sans apporter toutes les nuances qui s'imposent. Je dirai, à la décharge de mes amis politiciens qui ont commenté cet avis récemment, que la politique s'accommode malheureusement mal de pareilles nuances.

**«UNE CARTE MAÎTRESSE», SELON LOUIS BERNARD**
cyberpresse.ca/place-publique

**POUR NOUS JOINDRE** *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

**RÉDACTION** (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

# LES MODÈLES LES PLUS HOT DE L'ÉTÉ



Modèle Grand Caravan SXT montré**

## DODGE GRAND CARAVAN SE 2010

**À PARTIR DE** **19 995 $** ‡

Le prix inclut 6 500 $Ω de remise au comptant

| | | |
|---|---|---|
| **PLUS** | 1 400 $ | Frais de transport |
| **PLUS** | 100 $ | Taxes fédérales sur la climatisation |

**PRIX TOUT INCLUS :**

**21 495 $** ‡

TAXES ET DROITS SUR LES PNEUS NEUFS EN SUS.

OU CHOISISSEZ **65 $** PAR SEMAINE @ UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE **2,75 %**■ POUR 84 MOIS

TAXES ET DROITS SUR LES PNEUS NEUFS EN SUS.

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE DEPUIS PLUS DE 25 ANS√

ÉCONOMIQUE LOGIQUE
AUTOROUTE : 8,4 L/100 KM (34 MPG)Δ
VILLE : 12,6 L/100 KM (22 MPG)Δ

COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE COLLISION FRONTALE ET LATÉRALE*

GAGNANT « MEILLEUR ACHAT » DE *CONSUMER DIGEST*

DE PLUS, OBTENEZ

**0 %** TAP†

**DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS**

**NOS PRIX SONT TRANSPARENTS**

## DODGE JOURNEY SE 2010

**À PARTIR DE** **18 495 $** ‡

Le prix inclut 1 250 $Ω de remise au comptant

| | | |
|---|---|---|
| **PLUS** | 1 400 $ | Frais de transport |
| **PLUS** | 100 $ | Taxes fédérales sur la climatisation |

**PRIX TOUT INCLUS :**

**19 995 $** ‡

TAXES ET DROITS SUR LES PNEUS NEUFS EN SUS.

OU CHOISISSEZ **61 $** PAR SEMAINE @ UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE **2,75 %**■ POUR 84 MOIS

TAXES ET DROITS SUR LES PNEUS NEUFS EN SUS.

LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS√

ÉCONOMIQUE LOGIQUE
AUTOROUTE : 7,9 L/100 KM (36 MPG)Δ
VILLE : 11 L/100 KM (26 MPG)Δ

COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE COLLISION FRONTALE ET LATÉRALE*

TOP SAFETY PICK 2010
« MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ » SELON L'IIHS



Modèle Journey SXT montré**

**PARCE QU'ICI, C'EST DODGE.**

CHRYSLER Jeep MD DODGE RAM

Passez chez votre concessionnaire Chrysler• Jeep MD • Dodge • RAM

**www.dodge.ca/offres**

**L'acheteur avisé lit les petits caractères : ■,*, †, ‡, Ω** Les offres de l'événement « Les modèles les plus hot de l'été » s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 6 juillet et le 3 août 2010 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails et les conditions. Le transport (1 400 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés au prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ‡ Le prix d'achat s'applique aux nouveaux Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F) : 21 495 $ et Dodge Journey SE 2010 (JCDH49 + 22F) : 19 995 $. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant et une offre de boni au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Grand Caravan SE 2010 : 6 500 $; Dodge Journey SE 2010 : 1 250 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2010 et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. † Taux annuel en pourcentage (TAP) : taux de financement à l'achat de 0 % pour 36 mois offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la Banque Royale du Canada, la Banque Scotia, TD Canada Trust ou GMAC, sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2010, sauf Challenger, Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo et Ram Châssis-Cabine. Exemples : Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F)/Dodge Journey SE 2010 (JCDH49 + 22F) avec un prix d'achat de 21 495 $/19 995 $ financé à un taux annuel de 0 % pour 36 mois équivaut à 156 paiements hebdomadaires de 137,79$/128,17$, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 21 495 $/19 995 $. ■ Le taux variable préférentiel de 2,75 % pour 84 mois est offert pour la plupart des véhicules neufs 2010 aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par TD Canada Trust sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2010, à l'exception des modèles Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo et Ram Châssis-Cabine. Exemples : Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F)/Dodge Journey SE 2010 (JCDH49 + 22F) avec un prix d'achat de 21 495 $/19 995 $ financé à un taux variable préférentiel de 2,75 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 64,93 $/60,40 $, des frais de crédit de 2 142 $/1 992 $ et une obligation totale de 23 637 $/21 987 $. Le taux variable préférentiel jusqu'à 84 mois est offert pour le financement au détail sur la plupart des nouveaux véhicules 2010 aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par TD Canada Trust. Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD et fluctue en conséquence. Les paiements ainsi que la durée du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. Cette offre n'est pas valide pour les résidants du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. ** Prix des modèles montrés : Dodge Grand Caravan SXT 2010 (RTKH53 + 24H) : 27 795 $, incluant 6 500 $ de remise au comptant; Dodge Journey SXT 2010 (JCDP49 + 28K) : 23 795 $, incluant 2 500 $ de remise au comptant et 1 000 $ de boni au comptant. √ Affirmation basée sur les ventes totales enregistrées en 2009 selon R.L. Polk. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2010* de Ressources naturelles Canada (RNCan). Les méthodes d'essai utilisées sont celles de Transport Canada. La consommation d'essence de votre véhicule peut varier. * Selon le système de notation utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors des tests du modèle Dodge Grand Caravan 2010 et Dodge Journey 2010. Le Best Buy Seal est une marque de commerce de Consumers Digest Communications LLC et utilisée sous licence. MD SIRIUS et le logo du chien sont des marques de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC et utilisée sous licence. Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep MD • Dodge • RAM

SIRIUS RADIO SATELLITE
12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT

LES RECRUES DODGE